50e ANNÉE. — N 17.462

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux de Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Départements	8 50	16f	30f
France et Colonies	9 »	17f	32f
Etranger	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

DIMANCHE 25 AVRIL 1920 SAINT MARC

SOLEIL : lever 6h3 ; coucher 7h58
LUNE : P. Q. le 25 ; P. L. le 3

JUSTICE !

La Haute-Cour a prononcé. Toute agitation doit tomber devant l'arrêt, aussi clair dans son esprit que dans sa lettre. Les juges ont voulu donner satisfaction à la loi, à la conscience publique, au désir d'apaisement qui domine dans le pays. Le verdict applique la rigueur du texte à l'homme politique dont le passé, dont la situation personnelle accusaient la culpabilité dans un jeu répété d'intrigues « nuisibles à la situation militaire ou politique de la France ou de ses alliés ». Nous avons dit naguère notre sentiment sur l'attitude et les menées de M. Caillaux; c'était celui de la majorité du pays. Les débats n'ont pu que le fortifier. L'arrêt donne une sanction au vœu réfléchi de la nation.

Cette sanction était nécessaire pour que la conscience publique fût soulagée. Si la sûreté de l'Etat, sacrée en tout temps mais surtout dans les heures douloureuses que nous avons traversées, pouvait être compromise impunément par les tractations de l'ambition, de l'orgueil ou même de l'inconscience, cet Etat renoncerait par là même à se défendre. La défaillance de ses dirigeants serait une trahison. Le devoir de défense est encore plus pressant quand les intrigues sont conduites, avec un esprit de suite avéré, démontré, par un parlementaire qui a eu l'honneur d'être à la tête du gouvernement de la France. La faute était lourde ; elle est tombée sous le coup des justes lois.

En leur donnant dans l'application des proportions qui pourront paraître trop modérées à ceux qui refusent toute indulgence aux atteintes contre la patrie, la Haute-Cour a voulu marquer de toute évidence le sacrifice qu'elle faisait à la volonté d'apaisement du pays.

Il n'y a plus d'affaire Caillaux. Nous avons d'autres soucis que de poursuivre des polémiques et des discussions de personnes. L'arrêt prend soin de soustraire M. Caillaux et ses amis à la tentation de renouveler une agitation qui serait sans but comme sans excuse.

Le sacrifice qu'a fait la Haute-Cour a la nécessité du calme, de l'union entre les Français, elle nous le demande également. Nous ne saurions le lui refuser sans compromettre cette œuvre de relèvement à laquelle tous, du même esprit et du même cœur, nous sommes attachés sans partage. En refusant avec préméditation de fournir le plus léger aliment à des débats aujourd'hui épuisés, nous donnerons à l'arrêt du Sénat la sanction qu'il attend de l'opinion. La France sait qu'elle est défendue contre tout et contre tous : elle peut se consacrer tout entière avec foi à sa renaissance !

La loi sur la taxation des bénéfices agricoles

Le Parlement discute en ce moment le budget de la France; il fait preuve, dans cette tâche difficile et redoutable, d'une ardeur au travail, d'un esprit de clairvoyance et de méthode, d'un sentiment de justice et de courage qui devront, quoi qu'en puissent penser certains esprits chagrins, lui mériter l'estime et la sympathie de tous les bons citoyens.

La discussion générale du budget une fois terminée, c'est par les articles de la loi de finances concernant l'agriculture qu'a commencé l'examen.

La Chambre avait à résoudre le plus délicat problème. Comment et de quelle façon taxerait-elle les bénéfices agricoles ? Nous n'hésitons pas à dire qu'elle a trouvé la solution la plus pratique, la meilleure, la plus rassurante pour nos cultivateurs, et cela après un long débat, où s'est affirmée une majorité imposante, et où se sont signalés plusieurs orateurs aussi versés dans la connaissance de l'agriculture qu'experts et énergiques à en défendre les intérêts justifiés.

La discussion de l'impôt cédulaire donnait lieu à deux observations distinctes : elle soulevait une question de principe et une question de chiffre.

Sur le chiffre de l'impôt, tous les députés étaient d'accord, les représentants de régions agricoles affirmant les premiers que les cultivateurs français étaient unanimes à vouloir remplir leur devoir fiscal, comme ils avaient rempli leur devoir de soldat, et qu'ils prendraient leur juste part des lourdes charges qui pèsent sur notre budget.

Mais les avis différaient sur la méthode de calcul de l'impôt : Serait-il forfaitaire ou, au contraire, laisserait-il place à tous les hasards, à toutes les incertitudes, à toutes les fantaisies des agents administratifs, à toutes les inquisitions ? C'est sur ce point que devait se livrer la bataille.

L'impôt sur les bénéfices agricoles institué par la loi de juillet 1917 était forfaitaire; il était calculé d'après la valeur locative, le contribuable n'avait aucun renseignement à fournir au fisc; cet impôt ne laissait place à aucune contestation avec l'administration.

Au mois d'août 1919, avant son départ, le Parlement vota, ou plutôt laissa passer par l'administration, la loi du 12 août 1919, qui modifia de fond en comble le principe de 1917, et qui allait exposer nos agriculteurs aux plus graves dangers. Cette loi permettait au contrôleur de taxer le contribuable, non plus d'après le forfait déclaré, mais d'après ce qu'il supposait être le bénéfice réel de l'agriculteur. Elle mettait le contribuable à la discrétion du fisc, et elle le jetait immédiatement en plein procès devant un tribunal administratif. On peut dire que jamais un coup pareil n'avait été porté à notre agriculture.

Il est inutile d'insister sur cette loi, que notre ami Capus, un des nouveaux élus de la « IVe République », a déjà exposée éloquemment ici même, ainsi que le rappelait M. Léon Bérard, et contre laquelle il a mené dès son entrée au Parlement une vive campagne.

Après avoir préparé l'opinion par des exposés au groupe d'Action républicaine et sociale, au groupe de Défense paysanne, au Groupe viticole, à la commission d'agriculture, enfin devant la commission des finances, M. Capus, au nom du groupe de Défense paysanne, le plus important de la Chambre, a porté cette question à la tribune.

Il l'a fait avec tout son cœur, toute son expérience profonde; son argumentation précise, sa netteté de discussion, qualités que la Chambre estime par-dessus tout, ont valu à l'orateur l'attention la plus respectueuse, et n'ont pas été assurément étrangères au magnifique résultat déterminé par l'intervention de notre ami.

M. Capus a montré les vices de la loi dans son principe et dans son application. Il n'a pas seulement dit que les agriculteurs ne tenaient pas de livres de comptabilité, mais il a démontré que la comptabilité agricole se différenciait profondément de la comptabilité commerciale. Puis il a analysé en détail une circulaire administrative au moyen de laquelle le fisc avait l'intention d'appliquer la loi, et il a rallié la quasi unanimité de la Chambre contre l'esprit de cette circulaire. M. Capus n'avait pas fini son discours que déjà la loi de 1919 était à terre.

La commission des finances et le gouvernement ont réclamé le renvoi de son amendement à la commission, renvoi qui est de plein droit, mais il était déjà unanimement admis que le principe du forfait serait respecté et que toute inquisition devait disparaître de la perception de l'impôt.

Dans l'après-midi, la commission des finances a proposé à la Chambre une loi qui, dans son premier alinéa, abrogeait la loi du 12 août 1919, condamnée dans la matinée. L'élément nouveau introduit dans cette loi est un coefficient qui modifie la valeur locative des terres. Des chiffres fournis à la Chambre par le rapporteur de la commission des finances, et qui ont fait impression, il est apparu que si le même taux d'impôts était appliqué à toutes les cultures, à cause des évaluations inexactes des valeurs locatives, qui ne correspondent plus à la réalité, certaines cultures seraient trop imposées quand d'autres ne le seraient pas assez.

Désormais, l'agriculteur ne sera pas livré seul à seul avec le fisc; il ne paiera pas un impôt « personnel » qui varierait selon les contribuables et qui serait fixé par le contrôleur; il ne sera plus exposé à l'inquisition et au procès. Il paiera le même impôt que tous les propriétaires de sa région faisant les mêmes cultures; il aura pour le défendre dans la fixation du chiffre d'impôts la Chambre d'agriculture et les Sociétés agricoles de sa région, qui vont jouer dans l'application de cette loi un rôle décisif.

Paul MERCIER,
député des Deux-Sèvres,
président du groupe de l'Industrie laitière ».

Par 408 voix contre 115 la Chambre décide le maintien de la taxe de luxe

Séance de samedi matin

Paris, 24 avril. — La Chambre reprend ce matin la discussion de la taxe de luxe (article 120) et de l'amendement Lebocuq, tendant à supprimer les paragraphes de l'article visant l'établissement de cette taxe.

M. Ch. Dumont, rapporteur général, pense qu'il suffit de donner au gouvernement la faculté de classer les objets de luxe par décret.

M. Forgeot se déclare partisan de la taxe de luxe pour des raisons de moralité politique. Il se refuse de creuser dans le budget un trou d'au moins 600 millions sans recette correspondante. De plus, malgré la taxe de luxe, les hôtels, les théâtres, les cinémas regorgent de public.

M. Ch. Dumont : La taxe a rapporté exactement, l'an dernier, 563 millions 400,000 fr.

M. Forgeot conclut en réclamant l'établissement d'un barème des objets de luxe révisable tous les six mois, et demande le vote de son amendement, qui remplace le troisième paragraphe de l'article 120 par ceci :

« 3. Le taux de l'impôt est porté à 10 % sans décimes pour les ventes au détail ou à la consommation des marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques classés comme étant ou pouvant être de luxe, mais seulement sur la portion du prix dépassant le prix moyen normal des dits objets, tel qu'il sera fixé semestriellement par décret du ministre des finances. »

Le mécanisme adopté par l'application sera celui des grands magasins qui prennent à leur charge la taxe de luxe. Quand un magasin ne vend que des objets frappés à 1 pour 100, sa comptabilité ne comprend qu'une colonne : il n'y a qu'à totaliser pour savoir ce qui est dû au fisc. De même si le magasin ne vend que des objets de luxe. Quant au magasin qui vend à la fois les deux sortes d'objets, il n'aura qu'à prévoir deux colonnes dans son livre et à inscrire les objets de luxe dans la deuxième colonne, qui sera totalisée comme la première. (Très bien.) Le classement des objets de luxe nouveaux tel qu'il est préparé par l'administration sera très libéral. Le décret de classement devra d'ailleurs être approuvé par le gouvernement.

Sur une observation de **M. Bouissou, M. Marsal** dit que la taxe est percevable sur les étrangers, sauf lorsque la marchandise est expédiée au dehors sur commande ou que l'étranger apporte lui-même sa marchandise. Le ministre fait remarquer que les objections contre la taxe de luxe portent surtout sur l'application. Celle-ci étant améliorée, il n'y a pas de raison pour causer un tel déficit dans le budget. (Applaudissements.)

M. Paisant se prononce contre la taxe. Il redoute que le ministre pousse à la dépense pour faire rendre davantage à l'impôt.

M. François Marsal : Jamais je ne pousserai à une dépense excessive, jamais je ne favoriserai le luxe insolent qui s'étale maintenant ! (Vifs applaudissements.)

M. Ch. Dumont, rapporteur général, reprend ses arguments sur la nécessité d'obtenir des ressources. On a augmenté considérablement les cédules de l'impôt sur le revenu, notamment sur les bénéfices agricoles. On ne peut excuser le gaspillage, surtout le luxe grossier, « le besoin de l'endimanchement » (sic). Il faut faire des économies pour soutenir les besoins impérieux de nos régions libérées et de nos industries. Les objets de luxe, il faut les exporter chez les neutres, ces enrichis de la guerre. Mais la taxe de luxe ne doit pas peser sur les objets fabriqués et commandés en France, et des exceptions doivent être prévues pour les étrangers de passage. La Chambre ne dégrèvera pas les objets de luxe pour surcharger les objets usuels : pas de taxe de luxe, conclut-il, pas d'équilibre de justice. (Applaudissements.)

L'amendement **Lebocuq** (suppression de la taxe de luxe) est finalement repoussé par 408 voix contre 115. (Applaudissements divers.)

M. Dumesnil propose de supprimer la taxe de 5 pour 100 sur les petits hôtels.

L'amendement Dumesnil est adopté par 303 voix contre 243.

La suite du débat est renvoyée à trois heures.

Le rapatriement des hommes libérables de l'armée d'Orient

Paris, 23 avril. — Le retour en France des hommes libérables de la classe 1918, appartenant à l'armée d'Orient et à l'armée du Levant, est commencé. Il sera terminé dans le courant du mois de mai.

L'accord serait fait entre MM. Millerand et Lloyd George

au sujet du désarmement de l'Allemagne, des réparations et de la communauté d'action entre les Alliés

Paris, 24 avril. — La discussion essentielle de la Conférence de San-Remo vient enfin à l'ordre du jour. La mutilation de la Turquie terminée, le triomphe de M. Venizelos et de la grand Grèce assuré, les négociateurs s'occupent aujourd'hui des affaires de l'Allemagne. Les causeries préliminaires dont nous avons parlé ont-elles déblayé le terrain, et la grande question du désarmement de nos ex-ennemis pourra-t-elle être rapidement résolue ? Il est permis d'en douter.

Aux suggestions britanniques et italiennes présentées de manière très claire, parfois même assez vive, M. Millerand a répondu en maintenant intacte sa conception primitive et la solution ne peut naître d'un renoncement de la France aux clauses du traité de Versailles, mais seulement de la stricte exécution de ces clauses par l'Allemagne.

Une bonne nouvelle est parvenue pourtant : la Conférence, qui devait tenir sa dernière séance samedi, prolongera ses travaux de quarante-huit heures. Le départ de la délégation française, fixé au dimanche, a été ajourné à mardi. Cette annonce, survenant après le dîner où prirent part MM. Millerand et Lloyd George, suffit-elle à donner l'espoir d'un rapprochement des deux chefs de gouvernement ?

On ne peut oublier qu'à côté des questions allemandes, la Conférence doit s'inquiéter des relations avec la Russie et du problème de Fiume. Le peu de temps qui sera consacré aux points qui nous préoccupent le plus suffira-t-il pour amener l'aplanissement des difficultés ?

Si l'on en croit un des correspondants bien informés, on se contentera, à San-Remo, de faire une réponse banale à l'Allemagne.

« Dans cette réponse, la France voudrait faire inscrire une déclaration très ferme sur l'attitude future de l'Entente envers l'Allemagne. Il est à craindre que ces projets ne se heurent à une vive opposition, et que, pour éviter une discussion sans issue, on en vienne à répondre d'une façon purement technique et pour ainsi dire administrative à la demande de Berlin. Sur cette réponse, limitée à une valeur restreinte, on se mettra d'accord. » Mais sur cela seulement.

Le président du conseil italien, M. Nitti, dans des déclarations faites aux journalistes français, vient de se proclamer très nettement partisan du désarmement de l'Allemagne, se rencontrant sur ce point avec les déclarations que de son côté M. Lloyd George a faites à la presse. Nous ne pouvons qu'enregistrer avec satisfaction ces bonnes dispositions. Cette satisfaction deviendra encore plus grande lorsque ces velléités se transformeront en réalités.

Photo Meurisse

LA VILLA DEVACHAN, OU SE TIENT LA CONFERENCE

San-Remo, 24 avril. — **MM. Millerand et Lloyd George ont eu, ce matin, à l'hôtel Royal, siège de la délégation anglaise, une conversation de plus de deux heures, conversation des plus cordiales et des plus fécondes. L'accord semble s'être réalisé entre les deux chefs de gouvernement sur les questions essentielles : désarmement, réparations, communauté d'action entre les alliés. Cet accord sera soumis demain au conseil suprême.**

Les alliés ont décidé de procéder au plus tôt à l'évaluation du montant des sommes qui seront réclamées à l'Allemagne au titre des réparations.

Le gouvernement allemand sera autorisé à faire des suggestions sur ce point par l'intermédiaire d'un de ses représentants, qui sera convoqué ultérieurement par les alliés en vue de conversations directes, qui auraient lieu vraisemblablement à Bruxelles.

L'impression dans les milieux français est nettement satisfaisante.

Photo Meurisse

Le maréchal Foch sortant de la Conférence au bras du maréchal Wilson.

San Remo, 23 avril (communiqué officiel). — **Le Conseil suprême a tenu aujourd'hui à onze heures, à la villa Devachan, une séance dans laquelle on a continué la discussion sur les frontières de l'Arménie et sur l'aide à donner à l'Etat arménien pour sa formation. A ce sujet, M. Aharonian, chef de la délégation de la République arménienne d'Erivan, a fourni de larges explications. Le statut de Smyrne avec le concours de M. Venizelos a été définitivement approuvé.**

San-Remo, 23 avril (communiqué officiel). — **Le conseil suprême a continué, aujourd'hui dans l'après-midi, la discussion des clauses du traité de paix avec la Turquie. On a repris aussi l'examen de la question de Batoum, sur laquelle on a entendu l'avis des experts militaires, et on a demandé des renseignements complémentaires à l'amiral de Robeck qui est à présent sur place. On a continué ensuite la discussion sur les frontières de l'Arménie.**

Une déclaration de M. Millerand sur le renforcement de l'armée allemande

San-Remo, 23 avril. — M. Millerand a reçu cet après-midi les envoyés spéciaux des agences Havas et Reuter et leur a donné son opinion concernant le renforcement de l'armée allemande.

M. Millerand a déclaré qu'il était exact que le maréchal Foch fut pendant la discussion préliminaire du traité de paix, partisan d'une armée allemande de 200.000 hommes recrutés pour cinq ans au maximum, mais que le Conseil substitua à cette conception celle de M. Lloyd George, prévoyant une armée de 100.00 hommes, constituée par des volontaires de douze ans.

Si la proposition nouvelle était acceptée, l'Allemagne aurait à sa disposition 200.000 soldats de carrière, véritables professionnels militaires, pouvant constituer des cadres pour une armée beaucoup plus importante.

Le chiffre des effectifs réclamés par l'Allemagne est beaucoup trop élevé.

Avant la guerre, l'Angleterre n'avait pas 100.000 soldats pour maintenir l'ordre; de même l'Amérique, dont le territoire et la population sont bien plus considérables que ceux de l'Allemagne.

Enfin, avant d'adhérer à l'augmentation des forces allemandes, la France voudrait que l'Allemagne ait réalisé les clauses militaires du traité, telles que la livraison du matériel d'artillerie et d'aviation.

Or, jusqu'ici, les commissions militaires de contrôle interalliées n'ont pu que constater la mauvaise volonté de l'Allemagne.

Interview de M. Millerand

Londres, 24 avril. — Le « Morning Post » publie une interview prise à M. Millerand par son correspondant à San-Remo. Le président du conseil français y déclare que les gouvernements de Paris et de Londres tomberont facilement d'accord. Il a fortement insisté sur l'importance primordiale de l'alliance française. « Sans doute, dit-il, des difficultés accidentelles sont inévitables entre ces deux grands pays, mais elles sont toujours facilement aplanies. »

M. Millerand, au cours de sa conversation, s'est montré partisan de la reprise des relations économiques normales avec l'Allemagne.

L'attitude italienne vis-à-vis de l'Allemagne

San-Remo, 24 avril. — M. Nitti a reçu hier quelques journalistes, auxquels il a exposé son point de vue sur la conduite qu'il importait d'observer vis-à-vis de l'Allemagne.

« La situation actuelle est trouble, a-t-il dit, non seulement pour l'Italie, mais pour l'Europe tout entière. Il faudra encore quelque temps pour que le calme et l'équilibre soient rétablis dans le monde entier. Il faudra nous appliquer avec la plus grande énergie à faire l'effort suprême, si nous voulons gagner cette nouvelle bataille. Dans l'intérêt général de toute l'Europe, il convient de mettre au plus vite l'Allemagne en mesure de reprendre son activité et de mener une existence de travail et de paix, sous l'égide d'un gouvernement vraiment démocratique, à l'abri de toute tentative aussi bien de réaction militariste que de violence spartakiste. »

M. Nitti s'est affirmé nettement favorable au désarmement de l'Allemagne. Il reconnaît toutefois la nécessité pour elle de maintenir sous les armes un nombre d'hommes suffisant pour assurer l'ordre public. Il est également d'avis que l'intérêt de la paix européenne exige que toutes les armes de l'Allemagne soient livrées par elle aux alliés. Puis, revenant à sa thèse favorite, il a déclaré que les relations internationales devaient être animées du plus grand esprit de paix. Il a terminé en affirmant que l'Italie n'avait jamais été en désaccord avec le traité et que son pays devait à l'avenir être pour le monde « une grande force de démocratie et de paix ».

Les grèves d'Alsace-Lorraine

M. JOURDAIN CONFERE AVEC LES DEPUTES D'ALSACE ET LORRAINE

Paris, 23 avril. — M. Jourdain, ministre du travail, assisté de M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a conféré ce soir avec une délégation des députés d'Alsace et Lorraine. Cet entretien a eu pour objet l'examen de la situation générale actuelle dans les provinces reconquises et l'étude des mesures susceptibles d'apaiser les conflits en cours.

LES CHEMINOTS INDEPENDANTS SE JOIGNENT AU MOUVEMENT

Metz, 24 avril. — Le Syndicat indépendant des cheminots n'avait pas participé jusqu'ici à la grève; mais au cours d'une réunion où on critiqua vivement les lenteurs des pourparlers, le Syndicat a décidé d'adhérer à la grève.

LE SOUS-PREFET DE THIONVILLE BLESSÉ DANS UNE MANIFESTATION

Thionville, 23 avril. — Le sous-préfet de Thionville, M. Phélisson, a été blessé d'un coup de couteau à l'omoplate au moment où il essayait d'arrêter un cortège de grévistes qui allait de Hayange à Nilvange. Un sergent, deux soldats et un gendarme auraient été blessés dans la collision qui s'est produite.

Le sous-préfet a été transporté à l'hôpital à Hayange. Son état ne serait pas grave.

La Haute-Cour a rendu son arrêt

M. Caillaux est condamné à trois ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour

Pendant dix ans, il ne pourra être ni électeur, ni élu

L'arrêt de la Haute-Cour qui a été rendu vendredi soir à 10 heures est ainsi conçu :

La Cour,

Vu l'arrêt rendu le 16 septembre 1919 par la chambre d'accusation de la Cour de justice, lequel ordonne la mise en accusation et le renvoi de Caillaux devant la Cour pour avoir attenté à la sûreté extérieure de l'Etat ;

Vu l'acte d'accusation dressé le 28 septembre 1919 par le procureur général contre le sus-nommé ;

Vu les déclarations de la Cour en date de ce jour, portant que l'accusé est coupable d'avoir, dans les circonstances de temps et de lieu précisées à la dite déclaration, entretenu une correspondance avec des sujets de l'ennemi, cette correspondance ayant eu pour résultat de fournir aux ennemis des instructions nuisibles à la situation militaire ou politique de la France ou de ses alliés ;

Après avoir entendu M. le Procureur général en ses réquisitions, les conseils de l'accusé et l'accusé lui-même, qui a parlé le dernier, sur l'application de la peine,

Et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Considérant l'ensemble des faits relevés par l'accusation tendant à établir, aux termes des articles 77 et 79 du Code pénal, qu'il a pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat à l'effet de seconder les progrès de leurs armes sur les possessions ou contre les armées françaises de terre ou de mer, soit en ébranlant la fidélité des officiers, soldats, matelots ou autres envers l'Etat, soit de toute autre manière ;

Les faits reprochés

Attendu que parmi les faits que relève l'accusation, il en est qui ne sauraient être retenus que comme éléments de moralité, sans qu'ils puissent être considérés comme tombant sous le coup de la loi pénale ;

Attendu qu'il en est ainsi pour les relations amicales que Caillaux a entretenues avec Bolo et Almereyda, relations qui se sont poursuivies même après l'ouverture contre eux d'une information pour intelligences avec l'ennemi ;

Mais attendu que le ministère public relève ensuite comme éléments constitutifs du crime les contacts de l'accusé avec des agents de l'ennemi, notamment avec Minotto, Lipscher et l'envoyé de Marx ;

Attendu qu'il est établi qu'au cours de sa mission dans l'Amérique du Sud, Caillaux s'est lié d'une étroite amitié avec un certain Minotto, depuis interné comme suspect par le gouvernement des Etats-Unis à raison de ses origines et de ses relations allemandes ; que ce personnage lui a, par ses déclarations et par ses offres, prouvé clairement ses rapports avec le comte Luxburg, ministre d'Allemagne en Argentine, et qu'on ne peut admettre, dans ces conditions, qu'un ancien président du conseil, investi d'une mission officielle, lui ait confié des griefs qu'il croyait avoir contre le gouvernement français et ait donné ainsi au comte Luxburg, comme le prouve le câblogramme de ce dernier, les renseignements les plus nuisibles sur la politique de la France ;

Attendu, en ce qui touche les relations de Caillaux avec Lipscher, que la personnalité et la nationalité de ce sujet austro-hongrois, auquel la frontière française était fermée, lui étaient parfaitement connues ;

Attendu cependant qu'il n'a pas cru devoir avertir les autorités françaises des lettres en langage conventionnel que Lipscher, devenu l'agent du baron de Lancken, lui a adressées en 1915, lettres qui contenaient des propositions de paix dont le sens ne lui a pas échappé ;

Attendu qu'il n'a pas davantage fait connaître les deux notes émanant de Marx, de Mannheim, qui lui furent remises à son domicile par un visiteur qu'il déclare inconnu de lui, alors qu'il résultait de cette communication une offre certaine de l'ennemi ;

Attendu qu'il ne saurait être contesté que Caillaux, en Italie, a, dès son arrivée en décembre 1916, ouvert et entretenu des relations avec des personnes notoirement connues comme neutralistes avérées et même avec des agents de l'ennemi, notamment avec Cavallini, depuis condamné à mort pour intelligences avec l'ennemi par la justice française ; que sans qu'il soit utile de discuter les termes de sa conversation avec M. Martini, l'ensemble de ses relations et de ses propos explique l'émotion considérable qui s'est produite à Rome, et que, de son côté, le gouvernement français a considéré la situation comme assez grave pour avertir le gouvernement italien qu'il le laissait libre de prendre une mesure d'expulsion contre Caillaux si elle était jugée nécessaire et exprimé le désir que dans ce cas les papiers de l'accusé fussent saisis ;

Attendu que s'il n'est point établi par le ministère public que l'accusé ait voulu, dans ces circonstances, seconder les entreprises de l'ennemi, il n'en est pas moins vrai que ces manœuvres ont eu pour résultat de fournir à celui-ci des renseignements nuisibles sur la situation politique et militaire de la France et de ses alliés ;

Attendu, enfin, qu'en ce qui concerne les documents trouvés dans le coffre-fort de Florence, et notamment le manuscrit intitulé « Les Responsables », ils doivent être seulement retenus comme expliquant les véritables mobiles de la conduite de Caillaux ;

Les pénalités

Attendu que les juridictions répressives ont le devoir de donner aux faits qui leur sont déférés leur véritable qualification, telle qu'elle résulte non seulement de la procédure écrite, mais aussi des débats oraux ;

Attendu que dans tous les faits reprochés à Caillaux l'intention criminelle de seconder les progrès de l'ennemi contre les forces françaises de terre ou de mer exigée par l'article 77 n'est pas établie, mais que ces mêmes faits prouvent à la charge de l'accusé des correspondances avec les agents de l'ennemi ayant pour résultat de fournir à celui-ci des instructions nuisibles à la situation militaire ou politique de la France ou de ses alliés, tombant sous le coup de l'article 78 du Code pénal ;

Attendu que le législateur a entendu réprimer par ce texte, ainsi qu'il l'a expliqué dans les travaux préparatoires, les actes qui, sans livrer la France à l'ennemi, fournissent à celui-ci le moyen de préparer ses entreprises ;

Attendu que cet article punit la correspondance, de quelque nature qu'elle soit, entretenue avec les sujets de l'ennemi et que cette disposition s'applique « a fortiori », d'après la doctrine, à la correspondance entretenue avec des agents de l'ennemi et ayant eu le résultat ci-dessus spécifié ;

Attendu que par ses nombreux contacts avec les agents de l'ennemi, les propos qu'il leur a tenus et où, dans une pensée coupable d'ambition, il leur a fait les confidences les plus graves sur la situation politique de la France, Caillaux a fourni à l'ennemi des instructions dont l'Allemagne pouvait tirer le plus grand avantage, notamment pour diriger les efforts de la propagande défaitiste dans notre pays et y exploiter les mécontentements et les discordes possibles ;

Attendu qu'il y a lieu dès lors de déclarer l'accusé coupable du crime prévu et puni par l'article 78 du Code pénal ;

Attendu que des circonstances atténuantes ont été déclarées en faveur de l'accusé ;

Qu'il y a lieu, par suite, de modérer la peine par l'application de l'article 463, paragraphe 7 du Code pénal ;

Vu, en conséquence, les articles 78 et 463, paragraphe 7, du Code pénal,

Vu les articles 401-402 et 49 du Code pénal, 368 du Code d'instruction criminelle ;

La condamnation

Par ces motifs :

CONDAMNE CAILLAUX A LA PEINE DE L'EMPRISONNEMENT PENDANT TROIS ANNEES ;

DIT QUE L'ACCUSE SERA EN OUTRE INTERDIT PENDANT DIX ANS, A COMPTER DU JOUR OU IL AURA SUBI SA PEINE, DES DROITS DE VOTE, D'ELIGIBILITE ET D'APTITUDE A DIVERSES FONCTIONS PUBLIQUES ENUMEREES DANS LES TROIS PREMIERS PARAGRAPHES DE L'ARTICLE 42 DU CODE PENAL ;

DIT QU'IL LUI SERA FAIT DEFENSE, PENDANT CINQ ANS, DE PARAITRE DANS LES LIEUX QUI LUI SERONT INDIQUES PAR LE GOUVERNEMENT ;

CONDAMNE CAILLAUX AUX FRAIS ENVERS L'ETAT, QUI SERONT LIQUIDES SUR ETAT ;

FIXE AU MINIMUM LA DUREE DE LA CONTRAINTE PAR CORPS, S'IL Y A LIEU DE L'EXERCER ;

ORDONNE QUE LE PRESENT ARRET SERA EXECUTE A LA DILIGENCE DE M. LE PROCUREUR GENERAL, IMPRIME, PUBLIE ET AFFICHE PARTOUT OU BESOIN SERA ET QU'IL SERA NOTIFIE SANS DELAI A L'ACCUSE PAR LE GREFFIER DE LA COUR DE JUSTICE.

L'arrêt

Le président Bourgeois se lève et, dans un silence absolu, donne lecture de l'arrêt de la Cour de justice. Le procureur général, les deux avocats généraux et les trois défenseurs l'écoutent debout.

La lecture de cet arrêt dont nos lecteurs ont trouvé ci-dessus le texte a duré dix minutes. Quand elle est terminée et au moment où le président dit, en se tournant vers le procureur général et ses deux adjoints : « Faites reconduire MM. les Membres du parquet », une voix crie à gauche :

« Je proteste contre ce jugement, rendu sous la pression des événements, au nom de ma conscience républicaine ! C'est un déni de justice ! » Quelques personnes d'une tribune du public applaudissent cette interruption, lancée par M. Drivet, sénateur de la Loire. Mais de nombreuses protestations s'élèvent parmi les sénateurs. M. Jenouvrier, notamment, crie à M. Drivet : « Vous manquez aux engagements pris. »

Le président se couvre et déclare l'audience levée. Il est dix heures et demie. Le procès Caillaux est terminé. La Cour de justice a vécu.

L'interdiction de séjour

L'interdiction de séjour, organisée par la loi du 27 mai 1885, a remplacé l'ancienne surveillance de haute police. Elle consiste dans la défense faite au condamné de paraître dans les lieux dont l'interdiction lui sera signifiée par le gouvernement avant sa libération. Les interdictions de séjour sont notifiées par un arrêté du garde des sceaux antérieurement à la mise en liberté. Certaines villes sont interdites à tous les condamnés sans exception, comme Nice, Cannes, Marseille, Bordeaux, Saint-Etienne, Lille, Lyon, les départements de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise. D'autres localités peuvent être interdites à titre spécial à certains condamnés.

L'interdit n'est soumis à aucune surveillance. Il peut aller où il veut; il n'a pas à signaler sa présence à la police, mais s'il est rencontré dans une localité dont le séjour lui est interdit, il est arrêté et poursuivi. Il peut encourir une peine de un à cinq ans de prison.

Les frais à payer

L'arrêt de la Haute-Cour dit que les frais seront fixés « par état ». Par là, il faut entendre que l'on fera des frais du procès une ventilation, et qu'on n'imputera pas à M. Caillaux ceux afférant à certaines enquêtes en pays étrangers, puisque les intelligences avec l'ennemi que visaient ces enquêtes n'ont point été retenues à sa charge. Toutefois, le chiffre de 52,000 fr. indiqué par certains sénateurs paraît au-dessous de la réalité.

Quelques votes

Parmi les sénateurs qui ont voté la condamnation, on cite :

MM. Léon Bourgeois, Antonin Dubost, Paul Doumer, Victor Bérard, Mascuraud (qui avait voté l'acquittement de Malvy), Milliès-Lacroix, Cruppi, général Hirschauer, Etienne, Jeanneney et Lebrun (tous deux membres du cabinet Clemenceau), F. David, Lucien Hubert, les onze sénateurs d'Alsace et de Lorraine.

MM. Réveillaud, Reynald, Sabaterie, Bussière, Cadilhon, Catalogne, Chastenet, Codès, Courrégelongue, Daraignez, Faisans, Laboulbène, Landrodie, Le Barillier, de Lavrignais, Le Roux, Louis David, Marrand, Mulac.

Parmi ceux qui ont voté contre la condamnation :

MM. André Berthelot, Peytral, Daude, sénateurs de droite; Imbart de la Tour, également de la Droite; René Besnard, Debierre, François Albert, de Monzie, Lafferre, membre du cabinet Clemenceau.

MM. Paul Dupuy, Honoré Leygues, Rouby, Maurice Sarraut, Trouvé, Pédebidou, Doumergue.

Parmi les vingt-huit sénateurs qui avaient voté l'application des articles 77 et 79, intelligences avec l'ennemi : MM. Dominique et Jules Delahaye, général Bourgeois, de Lamarzelle.

En liberté

Paris, 24 avril. — M. Joseph Caillaux est en liberté.

Commentaires des journaux

La majorité de la presse approuve l'arrêt de la Haute-Cour. Pour le blâmer, il n'y a que les organes extrémistes de gauche ou de droite.

Le bolchevisant **Journal du Peuple** rejoint la royaliste **Action française.**

L'Eclair (Emile Buré) :

« Qu'on l'empêchât décidément de nuire à la France, et nous n'en demandions pas davantage. Le verdict du Sénat nous donne donc satisfaction, puisqu'il interdit à M. Caillaux de poursuivre sa carrière de factieux, après l'avoir flétri en reconnaissant que pendant la guerre il entretenait avec l'ennemi de coupables relations. »

La **Victoire** (André Lichtenberger) :

« La Haute-Cour a rendu le verdict de justice et de pitié que la France et la République attendaient d'elle. Une condamnation en quelque sorte « pour le principe » suffit à notre volonté de justice et répond à notre vœu d'apaisement. »

Le **Radical** (M. Delmouly) :

« La France a, avant tout, besoin de paix sociale et de tranquillité politique; sa reconstitution, son relèvement importent par-dessus tout; les républicains et les patriotes seront unanimes à reconnaître que l'affaire Caillaux, légalement terminée, ne saurait être plus longtemps une cause de discussion, d'agitation et de discorde. La justice, dans sa souveraineté, vient de se prononcer. Tous les bons citoyens soucieux des intérêts supérieurs du pays s'inclineront devant son arrêt. »

La **République française** (M. Louis Latapie) :

« Il serait vain désormais de disputer sur les proportions de la peine; il suffit de constater ce qui apparaît clairement, que les juges ont voulu surtout mettre M. Caillaux pour un long temps dans l'impossibilité de nuire à son pays. »

La **Libre Parole** (Joseph Denais) :

« A ceux qui estiment le châtiment insuffisant, nous conseillons de réfléchir à la peine supplémentaire qui lui est infligée dans son orgueil : Avoir rêvé la France, et n'être plus qu'un interdit de séjour ! Se targuer d'être le premier des hommes d'Etat, et être privé du droit de vote ! »

Le **Matin** :

« Le procès Caillaux marquera l'apogée d'une grande carrière de magistrat. Le procureur général Lescouvé en sort avec un prestige et une autorité accrus par la décision de la cour de justice. Si les juges n'ont pas adopté son avis touchant les textes applicables en l'espèce, ils l'ont suivi, ce qui était l'essentiel, dans la mesure même où son réquisitoire avait dosé « l'indulgence » politique et juridique à la fois. »

Le **Gaulois** (Arthur Meyer) :

« A la veille d'être adopté par les adversaires de cette société qui fut la sienne, que M. Caillaux réfléchisse avant de s'engager plus loin et plus à fond ! Qu'il ne se masque pas à lui-même la vérité ! Qu'il entrevoie le moment où, n

Le débat financier se poursuit à la Chambre

Séance de vendredi après-midi

La Chambre reprend la discussion de l'impôt sur le chiffre des affaires.

D'après l'article 119, le chiffre d'affaires pour la liquidation de l'impôt est constitué pour les personnes vendant des marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques par le montant des ventes effectivement et définitivement réalisées; pour les personnes faisant acte d'intermédiaires, mandataires, façonniers, loueurs de services, banquiers, escompteurs, changeurs par le montant des courtages, commissions, remises, salaires, prix de location, intérêts, escomptes, agios et autres profits définitivement acquis. La fin de l'article prévoit le remboursement de l'impôt perçu pour une vente résiliée. L'article 119 est adopté.

La taxe de luxe

D'après l'article 120, le taux de l'impôt est fixé à 1 %, sans décimes, du chiffre d'affaires. Toutefois, il est porté :

1. A 5 % sans décimes, pour les affaires afférentes au logement et à la consommation sur place de boissons et denrées alimentaires quelconques effectuées dans des établissements classés comme étant de seconde catégorie;

2. A 10 % sans décimes, pour les dépenses afférentes au logement et à la consommation de boissons effectuées dans des établissements classés comme étant de première catégorie;

3. A 10 % sans décimes, pour les ventes au détail ou à la consommation des marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques classés comme étant de luxe.

M. Taponnier et **M. Perrolaz** (Savoie) combattent la surtaxe sur les hôtels au nom des intérêts des régions de tourisme.

M. Charles Lebourg (Seine) propose de supprimer les paragraphes de cet article autres que celui sur le taux de 1 %. Il rappelle que la taxe de luxe est condamnée par tous les groupements ouvriers et patronaux.

MM. Gaston Vidal, Vincent Auriol, Ossola combattent la taxe de luxe, qui est soutenue par **M. Charles Dumont** et par **M. François Marsal**, ministre des finances.

La suite du débat est renvoyée à demain matin.

La séance est levée.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

La Finale du Championnat de France

Le Bloc contre les Etoiles

LES TARBAIS SERONT-ILS ENFIN CHAMPIONS ?

Le premier championnat de France d'après-guerre, la première grande finale depuis l'inoubliable et angoissant match des Ponts-Jumeaux, à Toulouse, se jouera demain sur le ground célèbre de Sainte-Germaine, théâtre de tant d'exploits, de tant de rencontres émouvantes, parcelle vivante de ce grand corps puissant qu'est le rugby français !

Et tandis que les derniers matches d'avant-guerre se jouaient entre équipes provinciales, la rencontre de demain oppose au champion d'Armagnac-Bigorre le formidable champion de la capitale. Le rugby parisien relève la tête, et veut de nouveau jouer son rôle dans la compétition nationale. Le Racing, vieux champion toujours sur la brèche, toujours redoutable, grâce à l'introduction à haute dose d'un sang nouveau, tout méridional, et l'olympique groupement d'anciens joueurs scolaires de Michelet, grossis d'athlètes militaires du 103e, tinrent la dragée haut aux équipes sudistes : le premier triomphant à la fois de Bayonne, de Dax et de Toulouse; le second devant baisser pavillon devant les « diables rouges » du maître ès rugby Philippe Struxiano.

Le Stadoceste Tarbais, finaliste de 1914, eut un début de saison difficile, la discorde régnant dans le Club qui avait enlevé de haute lutte la dernière Coupe de l'Espérance. Un championnat régional facile permit au trio de dévoués Soulé-Duffour-Maumus de constituer et d'entraîner une équipe de belle venue. Les Jaurréguy, les Bordes, les Vogt, les Mandret, les Balansa n'étaient plus là; on les remplaça par des jeunes, et les dirigeants surent insuffler à l'équipe un moral supérieur. De ce groupement moyen l'apôtre Jules Soulé fit une formidable machine à championnat, vrai catapulte qui écrasa les espérances bordelaises et perpignanaises.

LES PRECEDENTS CHAMPIONNATS

C'est le 24e championnat de France qui verra son épilogue demain route du Médoc, les épreuves disputées depuis 1914 ne figurant sur le palmarès qu'au titre de Coupe de l'Espérance.

Le Racing fut trois fois champion de France : en 1892, en 1900 et en 1902, et il fut finaliste pour la dernière fois en 1912, où il fut battu à Toulouse, par le Stade toulousain, par 8 points à 6.

En ce qui concerne le Stadoceste Tarbais, il n'a jamais enlevé la grande épreuve nationale; sa carrière sportive ne remonte d'ailleurs pas aussi loin dans l'histoire du rugby français. Longtemps il se trouva barré en championnat régional par le Stade toulousain, ces deux grands clubs rivaux opérant alors dans le même Comité régional.

En 1914, et pour la première fois, le Stadoceste fut finaliste. Et un quart d'heure avant la fin, Tarbes, qui menait par 7 points à zéro (un essai de Lastegaray et un drop goal de Gardère), semblait avoir la victoire en main. Mais les montagnards, privés depuis le début du match des services de Faure, s'effondraient tout à coup. Les Catalans, très entraînés, très en souffle, réussissaient coup sur coup deux essais, un de Nauté, un de Barbe, ce dernier, transformé par Giral, assurant le succès des couleurs « sang et or » par un point... Match émouvant s'il en fut, qui vit l'écroulement du beau rêve longtemps entrevu par les dirigeants tarbais...

QUELQUES PREVISIONS

Constatons tout d'abord que l'équipe tarbaise ne comprend qu'un seul finaliste de 1914, le vaillant Galiay. Un autre joueur du match des Ponts-Jumeaux foulera demain le ground de Sainte-Germaine, l'avant Labeyrie. Mais il figurera cette fois dans le team racingman, comme y figureront Jaurréguy et Bordes, vainqueurs avec le team champion d'Armagnac-Bigorre de la Coupe de l'Espérance 1919. Il y aura donc dix-huit joueurs ayant porté les couleurs tarbaises sur le terrain du Stade bordelais demain, sur le coup de quinze heures.

Le champion de Paris, avec six internationaux, sa fulgurante ligne de trois-quarts, ses solides avants, sa consciencieuse ligne de liaison, son excellent arrière apparaît à la majorité des sportsmen comme le très net favori de la finale. Il est certain qu'il est impossible de trouver ailleurs en France une meilleure division d'attaque. Les deux centres sont des virtuoses inégalables de la passe, du crochet, de la feinte, leur jeu varie à l'infini. Les ailiers sont deux des plus invraisemblables machines à essais qui aient poussé sous le beau ciel de France... Cette ligne sera servie par une paire de demis excellente, habituée à conjuguer son action avec les centres, et en avants il y a plusieurs as redoutables dans tous les départements du jeu...

Du côté tarbais, un « pack » très ardent, jouant supérieurement groupé, constituant une bonne mêlée et formant bloc de bout en bout. Et derrière, des lignes d'attaque qu'on aurait tort de considérer comme négligeables. En effet, si Tarbes domine en avants, ce sont presque toujours ses lignes arrières qui vont à l'essai. Et on oublie trop souvent cela dans le calcul des prévisions...

Enfin, l'équipe est animée de la plus grande confiance. Elle croit en la victoire, comme les pèlerins qui affluent journellement à Lourdes croient en la proche Bernadette.

Si le moral du quinze tarbais est très élevé, l'entraînement des quinze hommes a été poussé méthodiquement pour atteindre à l'heure actuelle la presque perfection.

En résumé, d'un côté une constellation éblouissante, de l'autre un bloc solide, homogène. Ceci effritera-t-il cela, ou cela surclassera-t-il et battra-t-il en vitesse ceci ?

C'est le problème de demain, à la solution duquel viendront assister des milliers et des milliers de sportsmen sudistes, accourus de toutes les régions où le rugby est roi, et où Brennus est son apôtre.

Si la balle sort au Racing à égalité, les champions de Paris ont de grandes chances de courir plusieurs fois à toutes jambes vers l'essai promis. Si, au contraire, Tarbes monopolise la balle, les chances de victoire changent de camp, car, ne l'oublions pas, un Cayrefourcq est de taille à glisser comme une anguille au travers de la défense adverse...

Un vieux proverbe patois dit à peu près ceci : « Celui qui croit qu'il fait jour, sous la nuit la plus sombre, ne tombera jamais dans le fossé. »

Dimanche, la victoire appartiendra à celui qui y aura cru le plus ardemment, et qui aura « voulu » le plus longtemps.

Gaston BENAC.

LE RACING-CLUB DE FRANCE (maillot bleu ciel et blanc)

De gauche à droite :
Debout : **Géo ANDRÉ** (int.), **JAURREGUY** (int.), **THIERRY** (int.), **LABEYRIE, HUART, LEROU** (cap.), **MANO, BERRENS, THOUMAZEAU, TEYCHENE.**
Assis : **BORDES** (intern.), **BOUSQUET, MUHR fils, CHILO** (int.), **PETITEAU, CRABOS** (int.). Photo Meurisse

LE STADOCESTE TARBAIS (maillot blanc)

De gauche à droite :
En haut : **DUFFOUR, CASSAYET** (int.), **PRAT, HERNANDEZ, BOUBÉE, GALIAY, LARRIEU** (int.), **ROUCH, NICOLAI** (int.), **Jules SOULÉ.**
Au milieu : **Clément NICOLEAU.**
A genoux : **NICOLEAU jeune, CASNAR ET, RICARTE, CAYREFOURCQ aîné, CAYREFOURCQ jeune.** Photo Lacaze

LES EQUIPES

RACING-CLUB DE FRANCE (maillots bleu ciel et blanc). — Arrière, Chilo; trois-quarts, Jaurréguy, Bordes, Crabos, André; demis, de Couvencel (mêlée), Bousquet (ouverture); avants, troisième ligne, Thierry, Lerou (cap.), Berrens; deuxième ligne, Huart, Mano; première ligne, Labeyrie, Petiteau (talonneur), Thoumazeau.

STADOCESTE TARBAIS (maillots blancs). — Arrière, Casnahet; trois-quarts, Ed. Cayrefourcq, Cayrefourcq aîné, Ed. Nicoleau, Jean-grand; demis, Clément (mêlée), Ricarte (ouverture); avants, troisième ligne, Larrieu, Galiay (capitaine), Boubée; deuxième ligne, Cassayet, Rouch; première ligne, Nicolai, Hernandez, Prat.

L'équipe du Racing comprend six internationaux, la ligne de trois-quarts en entier, l'arrière et Thierry, le team tarbais n'en compte que deux, Larrieu et Cassayet.

Dans l'équipe du Racing nous trouvons cinq joueurs d'avant-guerre, André, Thierry, Lerou, Labeyrie et Mano, et dans le quinze tarbais quatre athlètes pratiquaient régulièrement avant la guerre, Ricarte, Galliay, Cassayet et Prat. On le voit, l'élément jeune domine dans les deux équipes.

LE PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

1892 R. C. F. bat Stade Français par 7 p. à 5.
1893 Stade Français bat R. C. F. par 14 p. à 5.
1894 Stade Français bat R. C. F. par 9 p. à 0.
1895 Stade Français bat R. C. F. par 24 p. à 0.
1896 Olympique (disputé en poule à Paris).
1897 Stade Français (idem).
1898 Stade Français (idem).
1899 Stade Bordelais bat Stade Français, 5 à 3.
1900 R. C. F. bat Stade Bordelais par 37 p. à 3.
1901 Stade Français bat Stade Bordelais (joueurs non qualifiés).
1902 R. C. F. bat Stade Bordelais par 6 p. à 0.
1903 Stade Français bat Stade Olympien-Stade Toulousain par 16 points à 8.
1904 Stade Bord.-U.-C. bat Stade Franç., 3 à 0.
1905 Stade Bord.-U.-C. bat St. Franç., 12 à 3.
1906 Stade Bord.-U.-C. bat St. Franç., 9 à 0.
1907 Stade Bord.-U.-C. bat St. Franç., 14 à 3.
1908 Stade Français bat St. Bord.-U.-C., 19 à 3.
1909 Stade Bord.-U.-C. bat St. Toulous., 17 à 0.
1910 F.-C. de Lyon bat Stade Bord.-U.-C., 13 à 8.
1911 Stade Bord.-U.-C. bat S. C. U. F., 14 p. à 0.
1912 Stade Toulousain bat R. C. F., 8 p. à 6.
1913 Aviron Bayonnais bat S. C. U. F., 31 à 8.
1914 A. S. Perpignanaise bat St. Tarbais, 8 à 7.
1915 Pas disputé.
1916 Stade Toulousain bat Stade Français (Coupe de l'Espérance).
1917 Stade Nantais U.-C. bat Stade Toulousain (Coupe de l'Espérance).
1918 R. C. F. bat F.-C. Grenoble (idem).
1919 Stade Tarbais bat Av. Bayonnais, 4 à 3.

L'ARBITRE

C'est M. Léry, du Comité des Pyrénées, qui dirigera cette rencontre. Les arbitres de touche seront MM. F. Forgues, de l'Aviron Bayonnais, et H. Lahitte, capitaine de la Section bordigalienne.

AFFLUENCE

Tous les records d'affluence et de recette des matches disputés en province seront battus dimanche. La location, en effet, s'élevait vendredi soir à 62,000 francs, et il est certain que toutes les places prévues seront à peine suffisantes pour donner satisfaction aux milliers de sportsmen venus de tous les points de notre région pour assister à cette sensationnelle rencontre.

LE COUP D'ENVOI

Le coup d'envoi sera sifflé à quinze heures précises.

LES OFFICIELS

Le préfet de la Gironde et le maire de Bordeaux seront officiellement représentés. Y assisteront également, MM. le général de Pouydraguin, commandant la 18e région; Vidal, député, président de l'U. S. F. S. A.; Marcel Gounouilhou, Dignac, députés; Boué, député des Hautes-Pyrénées, maire de Tarbes, et de nombreuses personnalités bordelaises et régionales.

UNE MUSIQUE

La Lyre Talençaise qui a offert son gracieux concours se fera entendre pendant les préparatifs du match et à la mi-temps.

LES MESURES D'ORDRE

En raison de l'affluence escomptée, le maire du Bouscat a pris l'arrêté suivant :

A partir de midi, le stationnement des voitures et automobiles de toutes sortes sera absolument interdit sur la route du Médoc, du boulevard au lieu dit Sainte-Germaine, entrée du Stade.

Les voitures et automobiles devront, après avoir déposé leurs voyageurs, se ranger sur une seule ligne, sur la route du Médoc, vers le Vigean, et avenues de la Madeleine ou de l'Hôpital, sur une seule ligne vers le chemin d'Eysines.

Les voitures et automobiles devront attendre leurs voyageurs à l'endroit où elles seront garées. Sous aucun prétexte elles ne devront en prendre sur la route du Médoc, avant six heures, du soir.

De quatre à six heures du soir, la circulation des voitures et automobiles sera interdite dans tous les sens sur la route du Médoc.

Les voitures et automobiles venant du terrain du Stade devront prendre pour rentrer à Bordeaux, l'avenue de l'Hôpital ou l'avenue de la Madeleine, puis le chemin d'Eysines. Elles devront prendre une allure modérée et ne pas chercher à dépasser le véhicule qui les précède.

Des mesures très sévères seront prises pour assurer l'exécution de cet arrêté.

LES AUTRES FINALES

Deuxième série

A PARIS. — Stade Français contre A. S. Bayonnaise.

Troisième série

A TOULOUSE. — A. S. P. T. T. de Bordeaux contre Toulouse-Lalande-Olympique.

Quatrième série

A GRAULHET. — R. C. Podensacais contre F. C. Graulhetois.

LES EQUIPES INFERIEURES

Les finales des équipes inférieures de première série se disputeront comme suit :

Equipes secondes, à Bayonne, entre l'Aviron Bayonnais et le Stade Tarbais.

Equipes troisièmes, à Perpignan, entre l'Aviron Bayonnais et l'U. S. Perpignanaise.

Equipes quatrièmes, à Béziers, entre le Stade Bordelais et l'A. S. Biterroise.

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE VITESSE

Ce championnat de vitesse, 1,000 mètres (ouvert et amateurs) se disputera dimanche matin au vélodrome du Parc (portes ouvertes).

Rendez-vous des coureurs à huit heures. Les épreuves commenceront à neuf heures.

ATHLETISME

C. A. BORDELAIS. — Dimanche matin 25 avril, entraînement en vue des grands prix d'ouverture qui se disputeront le 2 mai prochain.

S. A. BORDELAIS. — Première réunion d'entraînement dimanche 25 avril, à neuf heures, au Stadium.

Tous les sociétaires désirant pratiquer l'athlétisme sont priés de se faire inscrire à M. Sorre, 1, rue des Trois-Conils.

B. E. C. — Dimanche 25 avril, à neuf heures, au Stadium, premier entraînement de la saison. Tous les étudiants et scolaires libres sont priés d'y assister.

TIR

Un concours public sera ouvert au stand des Volontaires, 26, rue Marcel, dimanche 25 avril, de 8 heures à 12 heures, et de quatorze heures à 18 heures. Classement aux cinq meilleures séries. Le concours de délégations adultes et jeunesse se terminera le 2 mai irrévocablement. Nombreux prix.

Courses à Maisons-Laffitte

VENDREDI 23 AVRIL

Voici les résultats détaillés de la journée :

PRIX DU VAL-NOTRE-DAME (à réclamer), 4,000 fr., 800 mètres. — 1er, **Le-Chatelet** (E. Allemand), à M. E. Veil-Picard; 2e, **Détresse-Boche** (Mac Gee), à M. Georges Eymard; 3e, **Scambietto** (Paillassa), à M. Ch. Hollobone.

Non placés : Douzy (Lancaster), Brin-d'Amour (A. Barbe), Jolie-Basquaise (G. Bellhouse), Visconti-II (G. Stern), La-Moabite (Garner), Tartine-V (Sue), Dollar-Queen (J. Jennings), Great-Succès (J. Cooke), Corsely (Jouvin), Colombette (H. Marsh).

PRIX DE LA-RABLAIS, 7,500 fr., 2,600 mètres. — 1er, **Caroly, ex-Clos-Vougeot** (M. Allemand), à M. Roch Filippi; 2e, **Zizanie-II** (G. Bartholomew), au vicomte du Pontavice; 3e, **Rosolin** (Garner) à M. François Drumetz.

Non placés : Rainfall (F. O'Neill), Bouton-d'Alarme (G. Bellhouse), Pindare (Lamoure).

PRIX DES GRESILLONS (à vendre), 4,000 fr., 1,900 mètres. — 1er, **Dormelles** (G. Martin), à M. Maurice Lecerf; 2e, **Carrure** (H. Semblat), à M. Albert Delattre; 3e, **Cousances** (R. Brethes), à M. Jules Aninat.

Non placés : San-Francisco (F. Rovella), La-Siliana (J. Paillassa), Foggia-II (Bouillon).

PRIX PENELOPE (Poule des Produits ; Pouliches), 22,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, **Flowersbop** (Mac Gee), au baron Ed. de Rotchschild; 2e, **Herliès** (A. Sharpe), à M. Jean Stern; 3e, **Lasarte** (G. Stern), à M. Marcel Boussac; 4e, **Little-Comrade** (Garner), à M. Macomber.

Non placés : L'Anthracite (J. Jennings), Magalia (M. Allemand), Koutoubia (F. O'Neill), Marconnelle (G. Bellhouse), Cloche-d'Or (G. Bartholomew), Flossy (Ch. Childs), Oresund (Taral).

PRIX DE PRESNAY (welter-handicap), 6,250 fr., 2,000 mètres. — 1er, **Pochade** (G. Martin), à M. Jean Cerf; 2e, **Fricourt** (G. Bartholomew) à M. E. Morgon; 3e, **Musette-II** (G. Bellhouse), à M. Ovide Moulinet.

Non placés : Velizy (Monnat), Prince-Errant (F. O'Neill), Ad-Gloriam (Garner), Lavoisier (M. Allemand), Aizette (E. Allemand), Orvilliers (Doumen), Fouquescourt (J. Paillassa), Chulapa (R. Brethès).

PRIX MASQUE, 7,500 fr., 2,200 mètres. — 1er, **Battersea** (F. O'Neill), à M. Vanderbilt; 2e, **Saint-Pol** (G. Bellhouse), à M. Gustave Wattine; 3e, **Van** (A. Woodland), à M. A. Eknayan.

Non placés : Megantic (Garner), Célibataire-II (J. Jennings), Banania-II (J. Paillassa), Frehoi (G. Martin), Rye-Patch (E. Allemand), Florina-III (M. Allemand).

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Le-Chatelet	G.	40 50	18-50
—	P.	19 »	9 50
Détresse-Boche	P.	57 50	35 50
Scambietto	P.	51 »	24 »
Caroly	G.	29 50	15 50
—	P.	20 50	10 »
Zizanie-II	P.	27 »	16 »
Dormelles	G.	29-50	17 »
—	P.	18 »	10-50
Carrure	P.	19 50	11 50
Flowersbop	G.	29 »	16 »
—	P.	12 50	6 »
Herliès	P.	12 50	6 50
Lasarte	P.	14 »	7 »
Pochade	G.	148 50	62 50
—	P.	43 50	17 »
Fricourt	P.	52 50	22 »
Musette-II	P.	46 »	17 »
Battersea	G.	20 »	11 »
—	P.	11 »	5 50
Saint-Pol	P.	12 50	7 »
Van	P.	13 50	7 »

Courses à Bordeaux-Talence

C'est dimanche 25 avril, à 2 h. 30, qu'aura lieu sur le coquet hippodrome de Talence la réunion de courses organisée par la Société sportive. Le nombre et la qualité des engagés fait présager un gros succès, pour peu que le temps daigne se montrer propice.

PRONOSTICS

La Petite Gironde. — 1re course, Jealiah, Miss-Queroy; 2e, Ecurie Céran-Maillard, Rochefort; 3e, Lescurryen, Lord-Quick; 4e, Quaker, Ouragan; 5e, Chèvrefeuille, Ambulance.

La Gironde. — 1re course, Lampion, Lecteur; 2e, Ecurie Céran-Maillard, Réaction; 3e, Lescurryen, Highland; 4e, Ouragan, Quaker; 5e, Ecurie Claverie, Brive-la-Gaillarde.

Le Sport du Sud-Ouest. — 1re course, Lampion, Neptune; 2e, Ecurie Céran-Maillard, Réglisse; 3e, Lord-Quick, Duchesse-de-Lude; 4e, Quaker, Prince; 5e, Chèvrefeuille, Ambulance.

Une intéressante manifestation sportive

Dimanche 25 avril, sur le terrain de la Vie au Grand-Air du Médoc, au Jard-Mérignac, aura lieu une intéressante manifestation sportive dont le programme comporte un match de football association et deux rencontres de hockey.

Le match d'association mettra en présence, en demi-finale de la Coupe du Midi, les deux excellents onze du Cercle Sportif biterrois et de la Vie au Grand-Air du Médoc. Coup d'envoi à 14 h. 15.

A 15 h. 45, aura lieu le premier match de hockey comptant pour le championnat de France (U. S. F. S. A.), dont il constitue une demi-finale, entre la V. G. A. M. et le Lyon Olympique Universitaire.

Ensuite, l'équipe dames de la Vie au Grand-Air rencontrera à dix-sept heures le « onze » d'Académia, champion de Paris et de France 1919.

Prix des places : Loges, 5 fr.; tribunes, 4 fr.; entrée générale, 3 fr.

Pour se rendre à Mérignac, prendre le tramway au bout de la rue Judaïque.

POUR LES ENFANTS

Souscription pour le Moutchic

Deuxième liste

Mme Deutsch	F. 500
Mme Francis de Luze	500
Mme B..., « une amie des enfants »	100
Mme L. M.	5,000
M. Robert Cahen	500
M. L. Boyer	500
M. J. de Chabrol	50
M. G. Johnston	200
M. A. Delor	1,000
Docteur Moussous	500
MM. Rosenheim et fils	1,000
M. Chastenet, sénateur de la Gironde	300
M. Courrégelongue, sénat. de la Gironde	300
M. L. David, sénateur de la Gironde	300
M. Marcel Veyssière, sénateur de la Gironde	300
M. Eugène Buhan, sénat. de la Gironde	300
M. Vernet	300
M. et Mme Julien Moreau	2,000
Anonyme	400
M. et Mme Cheyrou	3
P. C. B.	20
Mme Roubin	50
M. Ferdinand Petit	5,000
M. Max-Laurent Salis	100
M. Delvaille	100
M. E. Bernard	100
M. J.-N. Suberbie	10
« La Gascogne »	100
Y. M.	5
Mme Turpin	10
Deux institutrices de la Dordogne	8
M. Jules	20
Docteur Bert	200
MM. G. et R. Capot	1,000
Personnel de la maison G. et R. Capot	500
L. Mathet	100
E.-J. Lahore	100
Ch. Delfour jeune	200
Personnel de la maison Brizard	50
Anonyme	20
La Belle Jardinière	1,000
Et son personnel	102
M. Leygoute, bijoutier	50
MM. Mortier et Cie, chocolat Cantenat	20
M. Négrevergne et son personnel	38
Grande Boucherie de Bordeaux	50
Parfumerie Erizma	10
M. Am.	5
M. Boussaroque	10
« la Régence »	2
Maison M.	20
Café Glacier et son personnel	42
M. Servan	50
La Source des Rubans	50
M. D. Cambours, château Mancomps	50
M. E. Galletteau, quai des Chartrons	20
M. L. Maurel, quai des Chartrons	50
M. Taengua, à Pessac	100
Mme Arcin, rue Lagrange	200
Bureau-Changeur, c. de la Martinique	100
Total	F. 23,715
Montant de la 1re liste	58,800
Total à ce jour	F. 82,515

BORDEAUX

Grande manifestation de la IVe République

Nous rappelons que c'est ce soir samedi 24 avril, à 20 h. 30, que doit avoir lieu à l'Alhambra-Théâtre l'imposante manifestation organisée par la IVe République.

Au cours de cette soirée, placée sous la présidence de M. Calmès, député de la Gironde, parleront sucessivement : M. Charles Bertrand, député de la Seine, secrétaire général de l'Union nationale des combattants, qui défendra « les Droits du Combattant »; M. Pierre Cathala, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui montrera « la IVe République au travail », et M. José Germain, vice-président fondateur des Ecrivains-Combattants, qui établira « la faillite des vieux partis ».

MM. Henri Lorin et le colonel Picot, députés de la Gironde, prononceront des allocutions au cours de cette importante manifestation, dont le succès est assuré et qui se terminera par une partie artistique de tout premier ordre, avec le gracieux concours de Mme Suzanne Cesbron, de l'Opéra-Comique; Mme Simonne Logier, de l'Opéra-Comique; M. Ferran, de l'Opéra. Mlle Denorus au piano et l'orchestre Joyeux, de l'Alhambra-Théâtre, participeront à l'exécution de ce programme musical.

Prix des places : 1 fr. Location toute la journée à l'Alhambra.

Elections mutualistes

L'administration préfectorale nous communique les précisions suivantes :

« Pour éviter des confusions, l'administration rappelle aux Sociétés de secours mutuels, libres ou approuvées, les conditions dans lesquelles elles doivent, par leurs délégués, participer à l'élection de leur représentants au conseil supérieur de la mutualité.

» Les délégués des Sociétés libres doivent remettre le 25 courant leurs bulletins de vote à la mairie.

» Les Sociétés approuvées, de beaucoup les plus nombreuses, voteront seulement le 2 mai prochain.

» Les bulletins de vote pour ces deux scrutins sont remis à la mairie sous des enveloppes fermées ne portant aucune indication extérieure. Le maire les adressera à la préfecture sous une enveloppe spéciale, qu'il signera avec le délégué votant. »

Comme suite à cette communication, nous rappelons que les Sociétés libres de secours mutuels, qui sont appelées, dimanche 25 avril, à élire leur représentant au conseil supérieur de la mutualité, ont dû recevoir une lettre circulaire de candidature, dans le cinquième collège, du colonel Bujac, président de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels de la Gironde, président des mutualités maternelles, et un des vice-présidents du conseil de la Fédération nationale.

Nous recommandons cette candidature aux Sociétés qui n'auraient pas été touchées (adresse insuffisante) par la démarche du colonel Bujac.

D'autre part, il convient de se rappeler que l'élection des représentants des Sociétés de secours mutuels « approuvées » au conseil supérieur, pour laquelle nous avons tout particulièrement recommandé la candidature de M. Ollivier, conseiller sortant, a lieu, comme l'indique l'avis officiel, le dimanche 2 mai prochain.

Permis de chasse

De nombreux chasseurs, dont les permis n'arriveront à expiration qu'au moment de l'ouverture de la chasse, en demandent le renouvellement, en raison de l'augmentation probable du prix du permis.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'agriculture fait connaître que les permis qui ne sont pas périmés ne doivent pas être renouvelés actuellement.

En conséquence, les mairies qui recevront des demandes de permis devront mentionner le numéro délivré l'année précédente, afin de faciliter le contrôle par les bureaux de la sous-préfecture.

Avertissements contre les maladies de la vigne

Par suite du mandat législatif qui lui a été confié, M. J. Capus, tout en restant directeur honoraire de la Station d'avertissements agricoles et de la Station de pathologie végétale de Cadillac, ne pourra plus remplir effectivement ses anciennes fonctions de directeur. En attendant que le vote du budget permette d'adopter une solution définitive, le service d'avertissements agricoles de la Gironde et du Sud-Ouest fonctionnera comme par le passé et sous la direction de M. Bourdel, professeur d'agriculture à Condom (Gers), qui dirige depuis de nombreuses années une Station d'avertissements agricoles à la fondation de laquelle a contribué M. J. Capus.

En raison de l'augmentation dans le prix des dépêches, des timbres, le coût de l'abonnement sera fixé à 20 fr. par an.

Le secrétariat de la Station sera tenu, comme précédemment, par Mlle Maneau, 7, rue de la Tour-de-Gassies, à Bordeaux.

Restrictions dans l'éclairage

L'administration municipale se trouve dans l'obligation, à cause de la pénurie des charbons, de restreindre la consommation de gaz et d'électricité des services publics et des particuliers.

A cet effet, elle a décidé de faire cesser l'éclairage public au gaz à minuit 30 au lieu de une heure; de supprimer progressivement un certain nombre de becs de gaz; de supprimer une lampe dans chaque candélabre électrique qui en comporte deux; enfin, de prendre toutes autres mesures reconnues utiles.

Il est du devoir de chaque consommateur de limiter au strict indispensable sa consommation de gaz et d'électricité. Aussi, l'administration demande à tous les abonnés non seulement d'éviter le gaspillage, mais aussi de restreindre leur consommation dans toute la mesure possible; ce n'est que grâce au concours de toute la population que de plus graves inconvénients pourront être évités.

Le prix des futailles

Paris, 23 avril. — M. Louis David, sénateur de la Gironde, a présenté au groupe viticole du Sénat un rapport sur l'élévation du prix des futailles qui, de 15 francs avant la guerre, est passé à 230 francs. Cette hausse étant due à la spéculation sur les bois merrains, dont pourtant le fret est gratuit, le groupe a décidé de demander à M. le Ministre de l'agriculture de prescrire une enquête à ce sujet et de prohiber l'exportation de la barrique façonnée.

Conférence de la Fédération des C. I. M.

On nous prie d'annoncer que dimanche 25 avril, à quatorze heures trente, aura lieu à l'Athénée municipal la conférence organisée par la Fédération des commerçants et industriels mobilisés.

A cette réunion prendront la parole MM. René Lefèvre, député du Nord; Chauiin-Servinière, ancien député, conseil juridique de la Fédération, et Paul Véluard, directeur général de la Fédération.

Une réunion préparatoire privée, présidée par M. Véluard, sera tenue le matin à dix heures, même salle. Ne pourront y assister que les C. I. M. régulièrement inscrits au siège de l'Association.

Le conflit des inscrits maritimes

Ce conflit, loin d'être terminé, menace de s'étendre. En effet, les équipages des autres bateaux mouillés dans le port de Bordeaux ont débarqué samedi matin, pour se solidariser avec leurs camarades de l' « Europe ».

L'Amicale de la Police

La Société amicale de la police de Bordeaux a repris vendredi la brillante série — interrompue par la guerre — de ses fêtes annuelles. Afin de permettre à tous les agents de prendre part à cette manifestation corporative et récréative, il y a eu une réunion l'après-midi, à deux heures, pour le personnel de service de nuit, et une deuxième réunion, le soir, pour le personnel qui avait été de service de jour.

Noté à la table d'honneur, MM. Philippart, maire; Daguerre, représentant le préfet; Rambeaux, procureur de la République; Delmas, président de l'Amicale; Henri Lorin, député; Joulia, adjoint à la police; Périé, avocat conseil; Toulet, Fourcade-Prunet et Blanchy, conseillers municipaux; Chalmel, commissaire central; Cornuau, chef de la Sûreté; Belliard, capitaine officier de paix, etc.

La fête s'est déroulée dans la grande salle de la villa Griselidis, décorée de trophées de drapeaux français et alliés. Un punch a été servi.

M. Philippart a apporté aux agents le salut cordial de la municipalité, qui se rend compte de l'effort constant que fournissent les représentants de l'ordre dans la chasse aux malfaiteurs. Il les a félicité d'avoir su se grouper, ce qui atteste que chez eux règnent la confiance, l'amitié et la concorde. Après avoir présenté les excuses de M. Gruet, empêché au dernier moment d'assister à la fête, le maire de Bordeaux a levé son verre à l'Amicale de la police.

Le président de la Société, M. Delmas, a remercié les invités, exposé la situation des agents et déclaré que ceux-ci ne failliront pas à leur tâche, aussi lourde soit-elle. Il a donné lecture du livre d'or de la police, où sont mentionnés les noms des agents morts au champ d'honneur ou en service commandé.

M. Lorin, député, dans une éloquente improvisation, se déclare partisan de la police d'Etat, qui seule permettra de traquer efficacement les bandits de tout acabit qui pullulent dans les grandes agglomérations.

M. Périé a parlé de la belle tenue de la police bordelaise.

M. E. Papet, président de la commission des fêtes, a fait l'éloge de M. Delmas et lui a remis au nom de l'Amicale un superbe bronze en témoignage de gratitude.

Un concert a suivi, et la fête s'est terminée par une sauterie très animée.

Soutenance de thèse

Vendredi après-midi, à la Faculté de médecine, M. Salles a présenté sa thèse de doctorat, sur le sujet suivant : « Blessures de l'intestin, au cours des néphrectomies. »

M. Salles, qui est un brillant élève de M. le professeur Pousson, a été reçu avec la mention très bien.

Nos félicitations au nouveau et jeune docteur.

La Compagnie du « Ronéo » est à l'entière disposition de sa clientèle. Elle veut et peut la servir. — J. Boullenger, directeur, 30, allées de Tourny. (Téléphone : 21-42.)

Au Palais

COUR D'APPEL 4e CHAMBRE

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMON, président

L'AFFAIRE CHRETIEN

Au résultat des conclusions de M. le professeur Moure, qui avait été chargé d'examiner le distillateur Maurice Chrétien, la quatrième chambre de la Cour a rendu, vendredi, un arrêt rejetant la double requête présentée par cet inculpé. En conséquence, main levée n'étant pas donée du mandat de dépôt, Chrétien restera incarcéré au fort du Hâ, et la moitié de la somme qu'il avait versée comme caution à l'instruction avant d'être mis en liberté provisoire demeure définitivement acquise à l'Etat.

Informations

Chemins de fer

ORLEANS. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le lundi 26 avril les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 32,001 BE à 32,500 BE, pour le réseau P. O., sauf Paris-Ivry et le réseau de l'Est; 19,501 BE à 21,000 BE, pour Paris-Ivry; 21,001 BE à 21,500 BE, pour le réseau P.-L.-M.; 24,001 B à 25,000 B, par expédition de 300 kilos au maximum, pour le réseau du Nord.

Séance récréative

Samedi soir, 24 courant, sera donnée à la salle Saint-Clair, 13, place Sainte-Eulalie, une séance récréative, par le patronage « Les Coqs Rouges ».

Au programme, un drame émouvant en deux actes : « Quand la Patrie parle », et une comédie de Labiche en un acte : « L'Affaire de la rue de Lourcine ».

Partie musicale très soigneusement établie. Chœurs, orchestre, soli.

Rideau à 8 h. 15. Bureau à 7 h. 30. Il est prudent de louer à l'avance.

Pharmacies ouvertes le 25 avril

Rue Diderot, 1. — Rue Lagrange, 87. — Route de Saint-Médard, 17. — Rue du Parlement-Sainte-Catherine, 30. — Rue de la Chartreuse, 50. — Rue Judaïque, 269. — Rue d'Ornano, 45. —

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

« La nouvelle pelote anatomique **A COMPRESSION SOUPLE** de **M. Glaser**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, est la seule qui maintienne d'une façon radicale et sans aucune gêne les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles. » — (Dr Pierre BARBIER, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, ancien externe des hôpitaux de Paris.)

Basée sur des données précises, la nouvelle pelote anatomique à COMPRESSION SOUPLE triomphe de toutes les difficultés et résout ce difficile problème d'un appareil parfait. Sanctionnée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil SANS RESSORT de M. GLASER est le dernier progrès de la science herniaire.

VOICI DES PREUVES

« Monsieur Glaser, « 30-1-20.

» Je viens vous remercier pour le résultat que j'ai obtenu grâce à votre appareil. Tous les bandages que j'avais portés me tourmentaient, et le mal s'aggravait. Avec votre merveilleux appareil sans ressort, qui se porte jour et nuit sans aucune gêne, ma hernie a été radicalement immobilisée dès le premier jour, toute souffrance a disparu, et j'ai pu travailler sans fatigue. Votre appareil m'a rendu la force et la santé. Je vous autorise à publier ma lettre.

» M. E. MICHAUD, au Gué-d'Allère (Charente-Inférieure). »

JE SUIS GUERI ! C'est l'affirmation de toutes les personnes soussignées atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil SANS RESSORT de M. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

M. BEZINGUE, cantonnier, à Bujaleuf (Haute-Vienne).

M. Auguste ETIEN, à Villers-en-Bois, par Chizé (Deux-Sèvres).

M. Jean SERRE, à Codebansse, par Chaylade (Cantal).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à :

Foix, 25 avril, hôtel Benoit.
St-Girons, 26 avril, hôtel de l'Union Rigaud.
Pamiers, 27 avril, hôtel de la Poste.
Ruffec, 28 avril, hôtel de France.
Confolens, 29 avril, hôtel de Vienne.
BORDEAUX, 30 avril, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
Dax, 1er mai, hôtel de la Paix.
Bayonne, 2 mai, hôtel Moderne.
Pau, 3 mai, hôtel du Commerce.
Mont-de-Marsan, 4, hôtel des Ambassadeurs.
Périgueux, 5 mai, hôtel des Messageries.
Niort, les 6 et 7 mai, hôtel de la Brèche.
Tulle, 30 avril, hôtel Moderne.

L'éminent appareil de M. Glaser recevra également à :

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacement de tous organes.

MONET & GOYON
Ingénieurs - Constructeurs
MACON

Nos appareils de locomotion s'adressent à tous ceux qui ont besoin d'un moyen de transport *pratique, peu coûteux et spécialement adapté à leur cas.*

LE VÉLOCIMANE convient à tous ceux qui sont privés totalement ou partiellement de l'usage de leurs jambes. A eux également la vie au grand air, le sport et les courses sur les grandes routes.

LE VÉLO-FAUTEUIL rend un immense service aux personnes qui ne sont pas assez agiles pour faire de la bicyclette.

LA MONOPÉDALE MONET Grâce à cette bicyclette spéciale pour unijambiste, toute personne amputée ou paralysée d'une jambe peut profiter de tous les avantages que procurent aux cyclistes la roue libre et le changement de vitesse.

Consulter notre Catalogue envoyé franco sur demande
Modèles à propulsion par pédales, manivelles ou moteur
Nous demander conseil sur l'appareil à choisir

MONET & GOYON
94, Rue du Pavillon — MACON

Publ. G. Berthillier - Lyon

SALTRATES RODELL POUR BAINS
CONTRE LES MAUX DE PIEDS

Si vous avez des cors ou durillons douloureux, si vous avez les pieds enflés et meurtris par la pression de la chaussure, ou si les pieds vous brûlent comme du feu par la marche ou la fatigue de longues stations debout, ne tardez pas plus longtemps à vous débarrasser de ces souffrances. Un simple bain de pied chaud dans lequel vous aurez dissous une poignée de Saltrates, vous apportera un soulagement immédiat et ce traitement si facile à suivre, ne manquera pas de vous guérir de vos maux de pieds une fois pour toutes !

Les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans toutes les Pharmacies.

ECONOMISEZ :
LE TEMPS
LA MAIN-D'ŒUVRE
LES MATIÈRES
en employant la
SOUDURE AUTOGÈNE
ET LE DÉCOUPAGE DES MÉTAUX
M. LEDOUX & Cie
Ateliers de Construction de la Moulinatte
10, place du Vieux-Marché
BORDEAUX
Envoi sur demande du catalogue N° 680

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
Nombreux Hôtels et Villas
TABLES de RÉGIMES

SANTÉ DES DAMES

Nombreux sont les accidents critiques qu'on observe chez la femme, soit à la **FORMATION**, soit normalement, soit à l'époque du **RETOUR D'AGE**, l'âge critique entre tous. Ce sont des **irrégularités**, des **malaises**, des **bouffées de chaleur**, des **vertiges**, des **étouffements** et des **angoisses** accompagnés souvent d'**hémorragies** diverses et plus ou moins abondantes ; ce sont des **palpitations de cœur**, des **douleurs** et des **névralgies** ; parfois la femme souffre de **dyspepsie**, de **gastralgie** et de **constipation** purement nerveuse. Enfin, la mauvaise circulation du sang engendre une foule de maladies telles que les **varices**, la **phlébite**, les **hémorroïdes** et les **congestions** de toute nature. Il existe cependant un remède qui prévient, guérit ou améliore toujours ces infirmités : c'est

l'Elixir de VIRGINIE NYRDAHL

unanimement prescrit par le corps médical contre ces affections.

On n'a qu'à découper cette annonce et l'adresser à : *Produits NYRDAHL, 20, r. de La Rochefoucauld, Paris*, pour recevoir gratuitement et franco une intéressante brochure explicative de 150 pages.

70 EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST
8 RUE AUBER PARIS — PORT D'ATTACHE LE HAVRE

BELGIQUE PORTUGAL ESPAGNE — MAROC ALGÉRIE TUNISIE

LA HERNIE est Guérie

M. Albert EDOUARD dans la région

Les personnes atteintes de HERNIES sont habituellement soignées en dépit du bon sens et hésitent à se confier au premier venu ; c'est pour cela que nos lecteurs apprendront avec plaisir le passage de M. Albert EDOUARD, l'habile spécialiste herniaire de PARIS, qui garantit la contention immédiate de toutes les HERNIES ou DESCENTES, ainsi que l'ont prouvé les MILLIERS DE GUERISONS que nous avons publiées et dont le nombre augmente chaque jour.

HERNIEUX, dans votre intérêt, au lieu de vous adresser à n'importe quel soi-disant guérisseur que vous ne revoyez jamais, souvenez-vous que **seul M. Albert EDOUARD** mérite votre confiance, puisque lui **seul** visite notre contrée tous les mois depuis VINGT ANS, et qu'il se tiendra de nouveau à la disposition des personnes qui veulent guérir, de huit heures à quatre heures, dans les villes suivantes :

Angoulême, dim. 25 avril, hôtel de France.
Confolens, lundi 26 avril, hôt. de la Vienne.
Barbezieux, mardi 27, hôt. de la Boule-d'Or.
Ruffec, mardi 28 avril, hôtel de France.
Jarnac, jeudi 29 avril, hôtel Couturier.
Gémozac, vendr. 30 avr., hôt. du Lion-d'Or.
Saintes, samedi 1er mai, hôt. du Commerce.
Rochefort, dimanche 2 mai, hôt. de France.
La Rochelle, lundi 3 mai, hôtel de France.
Marennes, mardi 4 mai, hôt. du Commerce.
Parthenay, mercr. 5 mai, hôtel Tranchant.
Bressuire, jeudi 6 mai, hôtel de France.
Niort, vend. 7, hôt. du Raisin de Bourgogne.
St-Jean-d'Angély, sam. 8, hôt des Voyageurs.
Jonzac, dimanche 9 mai, hôtel de l'Ecu.

Ceintures médicales contre les Chutes ou Descentes de Matrice

Albert EDOUARD, 197, rue du Temple, PARIS (IIIe)

Prévient et Guérit
MYCOLYSINE du Dr DOYEN la Grippe
En Vente toutes bonnes Pharmacies.

Ce Soir avant le repas
un GRAIN de VALS
résultat demain matin

HERNIE

Chutes de Matrices

La dernière méthode Noël DEMEURE

L'habile **Spécialiste herniaire de Paris**, est celle qui obtient les meilleurs résultats dans le domaine expérimental du traitement des hernies, la **seule** qui procure **sans gêne ni interruption de travail un soulagement immédiat**, la **guérison** ou la **contention définitive** des **Hernies** et **Descentes les plus grosses** et **les plus anciennes**, comme le prouve cette attestation s'ajoutant aux nombreuses guérisons obtenues :

« 15 décembre 1919. — Monsieur, Je souffrais beaucoup de deux **HERNIES**. Grâce à l'efficacité de la **METHODE Noël DEMEURE**, je suis **GUERI**. Je vous autorise à publier ce résultat. — Lucien LABONNE, à GRANDE-TERRE, par DIGNAC (Charente). »

Nous avons la **ferme conviction d'être utiles** à nos lecteurs en leur conseillant de suivre en **toute confiance la Méthode du Grand Spécialiste**, si connue et si appréciée dans notre région, visitée depuis plusieurs années et où son renom grandit chaque jour.

HERNIEUX, profitez du passage à :

Mont-de-Marsan, dim. 25 avr., hôt. Pyrénées.
Pau, lundi 26 avril, hôtel Henri-IV.
Aire-sur-Adour, mardi 27, hôt. du Commerce.
Hagetmau, mercredi 28 avril, hôtel Lahille.
Bayonne, jeudi 29 avril, hôtel Capagorry.
Langon, vendr. 30 avril, hôt. du Lion-d'Or.
Blaye, samedi 1er mai, hôtel du Médoc.
BORDEAUX Dimanches 2, 16 et 30 mai, hôtel du Centre, 8, r. du Temple.
Saintes, lundi 3 mai, hôt. des Messageries.
Barbezieux, mardi 4, hôt. de la Boule-d'Or.
La Rochelle, mercr. 5 mai, hôtel de France.
Niort, jeudi 6 mai, hôtel La Brèche.
Thouars, vendr. 7 mai, hôt. du Cheval-Blanc.
Angoulême, samedi 8 mai, hôt. des 3-Piliers.
Périgueux, dim. 9 mai, hôtel Messageries.

Un collaborateur, **Eminent Spécialiste**, recevra également à :

TOULOUSE Dimanches 25 avril, 2 et 9 mai, à l'hôtel des Arcades.
Astaffort, lundi 26 avril, hôtel Noguère.
Valence-d'Agen, mardi 27 avr., hôt. Battifol.
Agen, mercredi 28 avril, hôtel Marty.
Tarbes, jeudi 29 avril, hôtel du Commerce.
Fronton, vendredi 30 avril, hôtel Boué.
Montauban, sam. 1er mai, hôt. des 4-Saisons.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, PARIS.

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à **G. TRIBAUDEAU** Fab^t à **BESANÇON**
Six fois Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. **FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.**

Apprenez rapidement chez vous la
STÉNO-DACTYLO
Demandez le Programme gratuit des *Etablissements JAMET-BUFFEREAU* 67, Cours Pasteur, BORDEAUX

HUILES SAVONS CAFÉS — MAISON RECOMMANDÉE Joseph Armand & Cie, à Salon (B.-du-R.) Représentts accept. — Tarifs s. dem.

SANTAL BLANC — Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE — Le Flacon 7 fr. F. BLANC, Pharm^ien à NARBONNE et TOUTES PHARMACIES — Seul traitement efficace

Maladies de la PEAU, VICES du SANG boutons, dartres, eczémas, démangeaisons, sont véritablement *guéris* par la POMMADE ANTI-DARTREUSE, et le **ROB LECHAUX** qui RÉGÉNÈRE, PURIFIE et FORTIFIE le sang. Phie Normale, r. Ste-Catherine, 164, Bordeaux, et tes Phies

Asthme Poudre Cigarettes — Ech^ts OPPRESSIONS 53, Boul^d St-Martin, Paris. Dr CLERY

GOUTTE, RHUMATISME — ROYAT
CARBO-LITHINÉS DE ROYAT SOURCE St-MART
CARBO-LITHINES ROYAT — ROYAT AUVERGNE et toutes Pharmacies

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

TRANSPORTS Par TRACTEURS et REMORQUES
TRANSIT-ENTREPOTS publics autorisés par l'Etat
RÉFÉRENCES DE 1er ORDRE
Société Anonyme SOULET DE BRUGIÈRE, 7, cours du Médoc, Bordeaux
Adresse télégraphique : TELUOS *Téléph. :* 33.56

TÉL. 673
TEINTURERIE GÉNÉRALE A. CAZAUBON, Propriétaire — USINE, 131, route du Médoc, LE BOUSCAT — **DEUIL** en 24 heures — *S'adresser à l'Usine ou dans nos Succursales*

27, cours Balguerie Bordeaux — La Grande Marque **"SPHINX"** — Téléph. 50.28
VÉRITABLE PORTO D'ORIGINE
Se consomme en famille, dans tous les Cafés et Maisons de Thé.

CHARPENTIERS DE NAVIRES BOIS sont demandés par Maison BLÉRIOT-AÉRONAUTIQUE, 3, quai Galliéni, à SURESNES (près Paris). Bons salaires.

Dentiers, Soins, Extractions
Cabinet Dentaire du Sud-Ouest, place Nansouty, Bordeaux
E. CHAUBON, Chirurgien-Dentiste
Tous les jours de 9 h. à 18 h. — Prix modérés

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE VERTURY Ex-Fre de la Sûreté et Dr en droit, Dres (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bx

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

GARAGE particulier demandé, quart. Longchamps, place Fégère. LAFON, 47, r. Vergniaud.

ON demde gérance boulangerie, meill. réf., d. 5,000 fr. et au-dessus. Ecr. Gôlbey, Havas, Bdx.

A V. pierres carrière du pays, parpaings 0m28 tr. b. qualité. S'er Péchaubés, av. Carnot, Cenon

RHUM vieux, marque, 12 fr. 50 et 14 fr. 50 le litre.
VIN rouge supérieur, 1 fr. 90; blanc supérieur, 2 fr. 25. CAVE DES GIRONDINS M, rue Porte-Dijeaux, 91, Bordx.

GARDIEN jardinier demande place environs Bx. Ecr. condit. : Loyal, Havas, Bdx.

2 pièces vides demandées environs Bdx, de préfér. côté Mérignac. Ec. Loyal, Ag. Havas, Bx

▶ **Turbines hydrauliques** Dynamos, moteurs de 10 à 60 HP, disponibles. Atelier d'électricité, M, r. Jean-Jacq.-Rousseau, Bdx.

A VENDRE propriété dans le Quercy, contenance dix hectares. Affaire exceptionnelle. S'adresser : Guicheney, à Bazas.

SUIS acheteur d'une cave à Bordeaux. — Ecrire : Rivaux, 5, rue St-Martial, Angoulême.

Soldes en gros
Bonneterie, confections, lingerie, chaussure, soierie, etc. Articles spéciaux pour réclames et marchands forains. — Stock important en magasin. — Comptoir industriel, 37-39, rue Saint-James.

POSTE demande EMPLOYÉE. 11, q. de la Monnaie.

DAMES sans connaiss. spéc., demdées pour courtage et encaiss. faciles, fixe et commission. Mme ORNON, 24, rue Rolland, de 10 à 12 h., de 3 à 5 h.

A des prix inconnus MOULÉS 25, r. des Trois-Conils, Bdx. ACHÈTE BIJOUX ARGENTERIE DIAMANTS

Conserves alimentaires
Etablts Reynaud, Sté anme, capal 1,250,000 francs, Marseille. Agent régional, F. LINERES, 5, rue Martignac, Bordeaux. — Demander tarifs de gros seulement.

Savonnerie de la Barasse
Marseille. Capal 1,000,000f. Savon supérieur « Le Rian » 240f les 100 kilos fco, départ. Pr le gros seult. Ags Linères, 5, r. Martignac, Bx.

SANDALETTES, 3,000 douzaines, à profiter tout de suite; semelle cuir, blle qualité kaki, blanc et noir, 57 fr. la douzne. Px spéciaux par grosse quantité et maison de gros. Comptoir industriel, 37, 39, rue Saint-James, Bx.

MAGNÉTO « Eisemann » camion suis achet. occ. Ec. Mauin, 12, r. des Herbes, Bx

ÉBÉNISTES manœuvres demandés. Bucheron, 59-61, cours d'Albret.

TOMBEREAU demandé. 96, r. Camille-Godard, Bordx.

APPART. meublé recherché ch. à c., sal. à m., cuis., élect., eau, gaz, 2,400-3,000 p. an. Ecr. Dumas, 78, rue d'Ornano, Bdx.

Représentant blessé guerre dde mais. sér. Préf. voyages. Réf. Ecr. Lauroux, Ag. Havas, Bdx.

CHIENNE grosse, un an envir. réfugiée 1, quai de Bacalan.

Ouvrier de chai dde par maison Exshaw, 67, avenue Boutaut.

LOUE 4-5 p., éch. ou partie. Réf., pas d'enf., 1 an av. Ecr. Vierre, Ag. Havas, Bx.

FRET camion auto vers Niort, Poitiers, 3 tonnes disponib. départ 27 avril. Ecrire BARBE, rue Fondaudège, à Bordeaux.

JEUNE HOMME 14/15 ans demandé par maison transit. Ecrire LICA, bureau journal.

A CÉDER p. cause départ. Tr. joli bar bien situé. Affaire avantageuse. Ag. s'abstenir. Ecr. ALINE, bur. journal.

Chambre meubl. à louer avec pens. 21, r. Lalande. Restaur.

Garçon libéré connaissant manutention grains demandé. MAISON LAFON, 40, rue Judaïque, 40. — Références exigées.

Nourrice choix place enfants. Carrère, 21, c. d'Aquitaine.

BARS, près usines et centre, 10, 12 et 15,000. 2 Bars-Meublés, 15,000. Epic.-Buvette, 12,000. Voir pu écr. Geal, 24, r. Deyries, Bx.

BAIL A CÉDER. Maison avec salle de bain et 2 cabinets de toilette, eau chaude, eau froide courante. S'adresser 50, c. de l'Intendance, 50, au 1er

MOTO légère demde. Ecr. Lecey, Ag. Havas, Bdx.

MÉNAGE vignerons demandé, 15 kilom. Bordx. Bons prix. Référ. 53, quai de Paludate.

40,000 fr. dem. 1re hyp. Ecr. Vortex, Havas, Bdx.

SI VOUS AVEZ DES
HERNIES
ce n'est rien ! Portez le contentif du docteur L. BARRERE. Essais gratuits et immédiats tous les jours, à BORDEAUX, 8, rue Voltaire, 8.
Brochure franco sur demande.

BIOXIDINE remplace le soufre et le carbonate de soude.

POUDRE A détruit tous les insectes s'attaquant à la vigne. L'un et l'autre produit s'emploient dans les bouillies cupriques. Efficacité absolue. Fabrique de produits chimiques Boin, Farge et Cie, Carcassonne (Aude)

ANTIQUITÉS livres, gravures, achetés tr. cher. Monteil, 13, c. Pasteur, Bx. Se déplace, répond à tte lettre.

Triplez vos revenus avec participat. 5,000f, capit. garanti. Ec. Ag. Fournier, Lyon, no 225.

5 BŒUFS GARONNAIS et LIMOUSINS à v. RECHOU, La Tresne (Gironde).

JEUNES FILLES Situation assurée. ECOLE DE RETOUCHE Photo-Dépôt, 37, rue Villedieu.

SAVON BLANC MENAGE Post. 10 k. 25f fo contr. remb^t. Dauphin, 14, r. Albert-Ier, Marseille.

SOUFRE GRIS 90 % k. franco. HENAULT, à LIBOURNE.

MENUISIERS EBENISTES dées, bons salaires. MONGUILLE, 38, rue de la Mairie, à Bègles.

A VEND. fonds de boulangerie chef-lieu de canton avec matériel. S'adr. SEURIN, courtier, Saint-André-de-Cubzac (Gde).

ON DEMANDE pour la campagne femme sérieuse sachant faire bonne cuisine bourgeoise. Ecr. avec conditions Vancycle, Les Jacquets, par Arès (Gde).

ON DEMANDE à louer local pour entrepôt ou magasin, sur quais ou à proximité. Chancerel, 6, rue Notre-Dame, 6, Bx.

CARRIERS sont demandés pour carrières souterraines. Bons salaires. S'ad. Ciments Touraine, 4, place du Palais, 4, à TOURS.

BARRIQUES BORDELAISES neuves chêne suis acheteur. Ecrire prix et quant. Jandun, Ag. Havas, Bx.

Courtiers hom. et fem., sér. réf., pas de caut., 500f p. mois. V. M. Arnould, 60, r. P.-Gaillen, 1er ét.

BARRIQUES bordelaises neuves acacia, irréprochables (150 barriques) à vendre, à 145 fr. l'une. Offres Junas, Agence Havas, Bordx.

OUVRIERS FERBLANTIERS-PLOMBIERS et CHAUDRONNIERS capables et sérieux demandés. Travail assuré. Références exigées. S'adr. CHAUVREAU, const., Jonzac (Ch.-Inf.)

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

DEMANDE jeune homme pour tripotier. MESSAGERIES HACHETTE, 47, rue du Cancéra, 47, Bordx.

CONDUCTEUR CAMION AUTOMOBILE, réf. sér., demdé. Courcelles, 87, r. Sainte-Croix, Bdx.

FILLETTES 13-15 ans, bien payées, p. trav. facile. Courcelles, 87, rue Sainte-Croix, Bx.

On dem. FEMME DE CHAMBRE tr. sér. conn. bien couture, lingerie fine et raccommod. soigné p. maison particul. Ecr. Hirelle, Agence Havas, Bordx. Indiq. référ. et gages demdés.

PIERRES A BRIQUETS 5m/m, le cent 9f; 7m/m, le cent 13f. Pralong, 18, r. Etienne-Dolet, Paris.

HUILES et Savons. Repr. ddés. — Fortes remises. — A. MACHY, SALON (B.-d.-Rh.).

Pour crédit affaires pr correspondance **CHEZ SOI** Ecrire : G. GABRIEL, à Evreux.

HUILES SAVONS. On dem. représentants sérieux conditions avantag. BONCOUR-AUBERT, à Salon (B.-du-R.).

HUILES et SAVONS Jean MASSEBŒUF, à Salon (B.-du-R.). Vente directe aux consommtrs. Envoi grat. tarif sur demande.

MÉNAGE CHARRETIER, LABOUREUR demdé. S'adr. Dufau, chât. du Gr.-Puch, St-Germain-du-Puch (Gde)

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

ATTENTION ! Le plus terrible acheteur de la régon. Livres anciens, mod., biblioth., musiq. Paie papier au poids, 30 fr. les 100 kil. Illustration, journaux, 70 fr. les 100 kil. JOURDE, 10, r. Duff.-Dubergier, Bx.

ACHETE CHER VIEUX **DENTIERS** même BRISÉS BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

Ceinture VICTORIA Spéciale pour GROSSESSE et REIN FLOTTANT Grande Herboristerie-Orthopédie 137, rue Ste-Catherine, Bordeaux

Je loue 2e ét. s. façade 5 p. m. pl. cent. Ec. Carl, b. jt Arcachon.

TAUREAU laitier pur holland. à v. — DE BOERY, AGEN.

PROPRIÉTÉ 30 hectares, commune de Miramont, à vend. ARLOT, huissier, Eymet (Dme).

On achèterait fonds de commerce épicerie assez important, ba situé. Pes Gironde, Rochefort.

POTERIE Lucien MONSION, Sadirac (Gironde), demande tourneurs, bons gages.

MARIAGES Achetez vos bijoux AUX FABRIQUES SUISSES, 108, rue Ste-Catherine, le plus grand choix, prix de fabrique. Première communion. Grand choix de médailles, tours de cou or, montres et bracelets, chapelets, etc.

A LOUER maison 7 pièces meublées, 19, rue de Tivoli, 19, de 10 h. à 12 h., et 14 h. à 16 h.

PRÊTS SUR SUCCESSIONS Créances. Toutes garanties. 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

25,000 francs demandés, gros intérêts, bénéfices et emploi. Ecr. POUZE, bur. journ.

URGENT. Commis bureau demandé, 4, place du Parlement.

Jeune homme p. courses demandé, 171, r. d'Arès, Bdx.

BILLARD en bon état à vendre, prix modéré, au château de Bart, à St-Gervais (Gironde).

SUIS achet. maison ou échoppe. Ecrire SAINS, Journal.

SAVON « LE FLAMANT », post. 10 k. fo 35f v. gare; 2 post. 10 k. 67f cont. remb. Ecr. Marius Arteud, 10, bd Chave, Marseille.

On dem. dame dem. p. bur. et compt. Tr. b. écr., sér. réf. ex. Mathieu, 4, bd V.-Emmanl-III, Bx

---

On demande de suite
BON STÉNO-DACTYLO bien au courant, ainsi qu'un débutant, avec bonnes références présenté par parents. S'ad. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE DRAGAGE, 1, c. du XXX-Juillet

ON demande turbine glace au moteur ou à la main. Fre offre. 77, r. Ste-Catherine, Bx.

ON dem. récipients en tôle de 5 m. c. et au-dessus. Ecrire Bigorie, Floirac (Gironde).

ON demande sténo-dactylo, références capacités. — Ecrire SANTEUIL, bureau journal.

On dem. local pour garage. Ec. CHABOT, 7, rue Ségalier, Bx

ON dde petite propriété en vente dans la banlieue. Ecrire MAUZUN, bureau du journal.

On demande journées p. coudre, lisser. Jean, 10, r. des Pontets

ON DEM. acheter lustre électricité deux branches pour billiard. Ecrire LUSTRA, bur. jl.

ON DEMANDE
POUR LA CAMPAGNE (région pyrénéenne) un ménage jardinier-cocher. — Ecrire à M. D'ELISSAGARAY, chât. de Bénac, à Bénac (H.-P.)

ON dem. bonne p. 2 pers. préf. de la camp. 54, r. Ornano.

ON demande bon sucrier-limeur pour métier à grumes. 71, rue de Kater, 71, Bordeaux.

ON DEMANDE un jne homme pour bureau et courses. S'adr. R. Devos, 5, rue Foy, Bx.

ON demande un ouvrier sér. conn. b. cycles et autos. E. Dupuch, Lacanau (Gironde).

ON DEMANDE une personne pour faire les réassortiments. — BIEN RETRIBUÉE. — S'adresser 22, allées de Tourny, 22, BROUILLAUD et Cie.

On dem. p. propriété pr. Bdx ménage vacher jardin. Bons gages. Ec. Gosné, Havas, Bdx.

SIDE-CAR B. S. A., état neuf, à vendre; 71, Mathieu, Bordx.

UN CADEAU SENSATIONNEL A seule fin de faire apprécier la valeur hygiénique des produits ci-dessous, nous offrirons en **Cadeau** à tout acheteur de 3 produits ci-contre un **4e GRATIS** du même prix que ceux achetés, ou bien un **beau flacon de Parfum de 6 fr.** au choix : *Origan, - Tout l'amour, - Printemps fou, - Tu m'affoles*, etc.

Vous serez Jolie en employant la véritable **CRÈME OXYGÉNÉE** inventée par LACAMBRA Plus de Rides, Bonjours, Points noirs, Acné. Véritable talisman de beauté Pot M. M. 5 fr. franco
DÉPILATOIRE Dr JHONSTON, action sûre et rapide, franco 6 fr.

MAIGRIR SAVON du Dr JHONSTON ACTION SURE ET RAPIDE Fait maigrir toutes parties du corps savonnées, telles que : Ventre, Hanches, Poitrine, Cou, Jambes. Réduit Plis du Cou, Bajoues, etc. Donne de la ligne et de la svelteesse au corps. — PRIX 5 f. 75 franco

Beauté des Cheveux SINGING Dr JHONSTON Ondule naturellement, rend les cheveux souples et laisse un cachet original et une note exquise. PRIX 5.50f^ne PÉTROLE AMÉRICAIN arrête net chute cheveux et les fait repousser. — PRIX : 6 f. 75 fr.
HUILE ANTIQUE lustre et fait briller les cheveux, 3 f. 75 franco.

Une Belle Poitrine BAUME Dr JHONSTON Donne beauté et fermeté des Seins, Poitrine et splendeur du Corps, Gorge, Epaules, etc. — Prix 5 f. 75 franco.
BEAUTÉ DES YEUX, *Eau des nymphes*, charme du regard, éclat incoutondes yeux, combat la fatigue des yeux. — Prix : 6 fr. franco.

Grand Catalogue Hygiène franco 0 fr. 15. Laboratoire LACAMBRA, BOYAN (Ch^te-Inf^re).
Pour les envois remboursement ajouter 1 fr. 30 pour la gare, 0 fr. 60 pour la poste.

LE MARI RÉCALCITRANT

LUI. — C'est raide tout de même. C'est ma femme qui est enrhumée et c'est moi qui tousse.

ELLE. — Fais comme moi, mon ami, prends de la PATE REGNAULD et tu ne tousseras plus.

Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites aiguës ou chroniques, les laryngites même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte, 3 fr.; la 1/2 boîte, 2 fr.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie par la poste, contre 0 fr. 25 c., une boîte échantillon de **Pâte Regnauld** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

GRAND GARAGE PESSAC - St-GENÈS
REMISAGE D'AUTOS et réparations soignées tout de suite. Ouverture le 1er mai. 58, rue de Talence, 58, Bordx. Transport par camion.

PEUPLIER en grumes 40m3 envir. Prix : 140 fr. au quart. A. CHEZE, 11, r. de la Gare, Bdx.

Tracteur agr. Cleveland neuf à v. 21,000f au lieu de 30,600. C. d. empl. Ec. Vender, Ag. Havas, Bx

MÉNAGE charret.-vigneron dde près Bordx. Forts gages. LEDUC, 14, rue de la Benauge, 14.

MEUBLES BOIS BLANC Ouvriers, petits ouvriers demandés, travail facile. Bons prix. Sallardin, 33, rue de Pessac, 33.

MÉNAGE rég. chef culture dde emploi ou petite propriété à moitié. Ecrire PALU, bur. journ.

DEMANDE garçon 14 à 15 ans pour courses, présenté par parents. 33, c. de l'Intendance.

A louer, partie local pouv. faire garage p. 2 voitures. Ecr. Lavans, Agence Havas, Bordx.

GROUPES ÉLECTROGÈNES et postes cinéma américains, rhéostats, transformateurs, etc.; 22, rue Castillon, 22, Bordeaux.

FUT FER et bidons 50 l. v. essence, pétroliers b. gr. quantté à v. Vte, ach. t. flles. DOIRON, rue Charlemagne, Bdx.

Filature et corderie de la Gironde 239, r. du Jardin-Public, demdent sténo-dactylo. Faire offre écrite.

A chète machne Singer tube 18-2, 18-3. E. Baudom, 92, r. Bègles.

SOUDURE AUTOGÈNE Victor FAUCONNIER 202, c. Balguerie-Stuttenberg. 202 Cylindres, châssis, carters. Travail soigné et rapide.

PIQUETS CORNIÈRES 2m30, 1m65, fr. 30 les 100 kilos; 1m45, fr. 67,50 les 100 kilos. BERNARDIERE 46, quai Bourgogne, 46, Bordeaux

CHEVAL et BALADEUSE à vendre, état neuf. Castaner, 19, quai des Salinières, Bordx.

Anglais. Prépar. à ex. Traduct. Ec. M. Gache, 7, r. Lajarte, Bx

CAMION PEUGEOT 4 T. dernier modèle, état neuf, à v., 15, rue Frantz-Despagnet, Bdx.

Voitures enfts pliante, gd landau à vend., 6, cours Bayonne, 6.

Jeune homme demande place, connaissant service intérieur, faisant le chauffeur d'auto. Ecr. CAUTE, bureau du journal.

Travaux peinture, papier peint, façon ou journée, prix modérés, POUÉYOU, 30, rue Barada.

DAME court langue espagnole dem. emploi mat. ou apr.-m., bureau ou magas. Ec. Hamy, jl

COMPTABLE, chef de bureau, Anglo-Français, 40 a., comnt parf. des 2 langues, ch. situat. avenir, expér. banque. Réf. 1er ordre. Ecr. CROUT, bur. journ.

REFUGIE, chien policier. Réclamer au Petit-Brion, chemin de Macau, à Bruges (Gde).

ÉLÈVE EN PHARMACIE, tr. sérieux, cherche place, accepterait gérance ou remplacement. Bonnes références. Ecr. Linay, Ag. Havas, Bordx.

ON ACHETERAIT coffre-fort. Ecr. Lans, Ag. Havas, Bdx.

SOCIÉTÉ ANONYME
des Tourbières et agglomérés tourbeux du Sud-Ouest
(en liquidation).

VENTE VOLONTAIRE, le dimanche 2 mai 1920, à 13 heures, en l'étude de Me Fleuranceau, notaire à Salles-Lavalette, en 4 lots, de **PIÈCES DE PRÉ TOURBEUX**, contenant environ 14 hectares, plus un moulin à eau, sur des mises à prix de 3,000 et 4,000f, sises à Vaux-Lavalette et Salles-Lavalette (Charente).

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Fleurance et à Me Féret, agréé au Tribunal de commerce de Libourne, 44, boulevard de la Gare.

CAMION-AUTO partance prochaine de RIBERAC sur MELLE, pourrait transporter 4 à 5 tonnes marchandises sur

Grands Magasins DEWACHTER

GRANDE RÉCLAME DE COSTUMES POUR HOMMES - JEUNES GENS ET ENFANTS

COSTUMES pour HOMMES sur tissu très solide. EXCEPTIONNEL 90f
COSTUMES pour HOMMES sur tissu haute nouveauté 175f, 150f, 125f
COSTUMES pour HOMMES sur belle serge ou cheviotte noir et bleu.. 300f, 250f, 200f
COSTUMES pour HOMMES façon grand tailleur, sur très beau tissu.. 400f, 350f, 300f

COSTUMES pour JEUNES GENS sur tissu haute nouveauté 200f, 150f, 95f
COSTUMES SPORT pour HOMMES et JEUNES GENS sur tissu anglais 275f, 225f, 175f
PALETOTS p' HOMMES sur GABARDINE ou TISSU CAOUTCHOUTÉ 250f, 150f, 95f
PANTALONS pour HOMMES jolies dispositions 39f

MARIN AMÉRICAIN sur belle serge bleue ou noire, pour Enfants de 3 à 14 ans 85f
COSTUMES ENFANTS beau jersey, toutes nuances. 65f, 55f et 45f
COSTUMES NORFOLK tissu anglais. 125f, 95f et 69f
COSTUMES MARINS belle serge ou cheviotte..... 55f, 45f et 35f

— SUR MESURE : COSTUMES pour HOMMES sur belles draperies anglaises, coupe garantie. 275f

---

SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

LUNDI 26 AVRIL 1920 — VENTE RECLAME

COSTUMES pour HOMMES sur belles draperies, noires, marine et fantaisies ..... Réclame 95f
COSTUMES pour HOMMES série de LUXE en belle serge noire ou bleue ou tissu fantaisie ..... 350f, 300f et 250f
COSTUMES de SPORT tissu anglais. Réclame, 225f et 175f
VETEMENTS pour HOMMES belle gabardine, forme mode. Réclame 120f
PANTALONS draperie demi-saison. Réclame 45f | GILETS FANTAISIE forme droite ou croisée. Récl. 65f

NORFOLKS draperies anglaises, de 4 à 14 ans. Réclame 69f
MARINS AMERICAINS belle cheviotte ou serge. Réclame 79f

ÉLÉGANTES ROBES CREPE DE CHINE belle qualité. Toutes nuances 125f
COSTUMES TAILLEUR serge pure laine, coupe nouvelle 175f
MANTEAUX CAPE satin ou taffetas noir 135f
VETEMENTS GABARDINE laine, façon haute nouveauté, beige, gris, noir ou marine 145f
PALETOTS LAINE tricot, modèles nouveaux, toutes nuanc. 69f | ROBES D'INTERIEUR crêpe de Chine, tous coloris 75f

Voir à notre HALL d'EXPOSITION les DERNIERS MODÈLES en
COSTUMES TAILLEUR, ROBES, BLOUSES et MANTEAUX

SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE SAMARITAINE

NOUVELLES GALERIES

Lundi 26 Avril

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

PEIGNOIRS lainette pékin et dessins nouveauté ornés bande cachemire. Se fait en toutes nuances. Le peignoir ..... 15f »
CORSAGES kimono, beau voile coton très fin, ornés jours et plissés, tous coloris mode. Le corsage 14f 80
CORSAGES kimono crêpe de Chine, ornés motifs jours, tous coloris nouveaux et noir. Le corsage ..... 28f »
COMBINAISONS voile coton, ornées jours, tous coloris et noir. La combinaison 14f 50
ROBES serge pure laine, ornées broderie, forme très mode, toutes nuances nouvelles et noir. La robe ..... 108f »
Élégantes **ROBES** crêpe de Chine, forme haute mode. Se fait en marine, taupe et noir. La robe ..... 230f »
Jolis **COSTUMES** tailleur, lainage carreaux et rayures tennis, doublés soie mi-corps. Le tailleur ..... 190f »
COMPLETS VESTON pour Messieurs, forme droite et croisée, en belle draperie anglaise. Le complet ..... 167f »
PANTALONS pour Messieurs, belle cheviotte mélangée. Le pantalon ..... 26f »
CULOTTES pour garçonnets, très belle serge marine. La culotte 13f 50
SHANTUNG écru lavable, jolie qualité pour robes et corsages, largeur 85 c/m. Le mètre 6f 95

DAMIERS laine pour costumes, en noir et blanc seulement, largeur 120 c/m. Le mètre ..... 9f »
SATINETTE imprimée, fond marine et fond noir, largeur 90 c/m. Le mètre 4f 60
CAMISOLES et BOLEROS coton avec manches en ciel, rose et écru toutes tailles. La pièce 6f 50
CAMISOLES et BOLEROS coton écru ornés feston. La pièce 5f 85
CAMISOLES et BOLEROS, coton blanc, avec manches. La pièce 6f 20
PÈLERINES fantaisie pour dames, belle laine tricotée, forme nouvelle, toutes nuances mode. La pèlerine ..... 24f »
Jolies **FORMES** tagal fin, dernière nouveauté, tous coloris nouveaux et noir. La forme 10f 50
Élégants **CHAPELIERS** en tagal picot orné large ruban faille toutes nuances mode et noir. Le chapelier 17f 50
COUTEAUX autruche, large duvet, toutes nuances nouvelles et noir. Le couteau 6f 50
CASQUETTES 8 côtes, draps fantaisie, coloris mode, pour messieurs et jeunes gens. La casquette 6f 75
CHAUSSETTES pour messieurs, coton nuances mode, entièrement finies et diminuées. La paire ..... 5f »

BAS mousseline coton noir, talons et semelles renforcés. La paire ..... 8f »
SOULIERS Derby, chevreau glacé noir, bout verni, cousu petits points, talon anglais, pour enfants, fillettes et grandes fillettes.
du 23 au 27 — 26f » | 28 au 34 — 32f » | 35 au 38 — 38f »
BOTTES à lacets, cuir glacé, bout verni, forme mode, talon bottier, du 35 au 41. La paire ..... 40f »
SOULIERS Lamballe, verni noir, bout pointillé, forme mode, talon bottier, du 35 au 41. La paire ..... 60f »
PANTOUFLES pour dames, tissu nids d'abeilles, marine et kaki, semelles ficelle, du 35 au 41. La paire ..... 5f »
BOTTES à lacets pour messieurs et jeunes gens, cuir glacé 1re choix, bout verni, forme mode claque courte, fabrication de luxe, du 39 au 45. *En Vente au Rayon*, La paire 85f »
BRILLANTINE surfine, 2 corps, marque "Blaize", parfums assortis. Le flacon 1f 40
SAVONS BATH SOAP, 150 gr. environ, marque "Michaud", parfum Bouquet. Le pain ..... 1f 50 — La boîte de 6 ..... 8f 25
RAMETTES format écu, 100 feuilles doubles papier anglais extra, uni, bâtonné ou quadrillé. La ramette 2f 50
BOITES de 100 enveloppes format écu, papier anglais blanc opaque. La boîte 2f 50

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf — PARIS

Succursale de BORDEAUX, 4, Cours de l'Intendance. TÉLÉPHONE 22-00.

VÊTEMENTS

ENFANTS, JEUNES GENS, FILLETTES

LES MEILLEURS TISSUS
LA MEILLEURE COUPE
LE MEILLEUR MARCHÉ

Envoi franco du Catalogue et d'Echantillons sur demande.

SUCCURSALES : PARIS, 1, Place de Clichy ; LYON, MARSEILLE
BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS.

OLD ENGLAND

TAILLEUR DE 1er ORDRE
114, cours d'Alsace-et-Lorraine, 114

COSTUMES SUR MESURE POUR MESSIEURS ET JEUNES GENS
TISSUS ANGLAIS COUPE MODERNE NOS EXCLUSIFS 379 ET 269f

Vêtements Gabardines Anglaises

IMPERMÉABLES

Mise en vente de nos Séries-Réclames à 195f, 170f, 135f ET 125f

LA PLUS IMPORTANTE SPECIALITÉ

GRANDE FABRIQUE

BORDEAUX — 106-110, RUE SAINTE-CATHERINE — BORDEAUX

IMPERMEABLES

Pour HOMMES, 65f ; DAMES, 49f ; ENFANTS, 19f

COSTUMES POUR HOMMES

Tout fait : 125f — Sur mesure : 250f

PARIS-BORDEAUX

cours Victor-Hugo, 146 — *RECLAME DU LUNDI 26 AVRIL 1920* — 146, cours Victor-Hugo

CHEMISIERS tussor encolure carrée, garnis piqûres couleur ..... 20f »
JUPES lainage grisaille, forme nouvelle 25f »
CORSETS ceinture avec caoutchouc à la taille. 4 jarretelles, se font en ciel, rose et blanc ..... 15f »
CULOTTES pour dames en coton fin, jarretière garnie nœud ruban; noir, blanc et nuances mode.... La culotte 6f »
BAS pour dames, en coton, maille fine, filets blancs aux revers, acajou et cuir. La paire 6f »
SOULIERS Charles IX à boucles, toile blanche ou kaki, semelles chromées, petit talon
Du 22 au 28 — 8f 25 | Du 29 au 34 — 8f 50 | Du 35 au 41 — 9f »
La paire
CHEMISES pour Messieurs en zéphir bleu uni, belle qualité, façon plate, poignets mousquetaire..... La chemise 16f »
CRAVATES pour Messieurs en belle faille couleur, montées sur système celluloïd 9f 50
La cravate
Grande forme à nouer soi-même 4f 95

CHAUSSETTES pour hommes en beau coton cachou, article d'usage. La paire 3f »
CANOTIERS pour hommes et jeunes gens, en paille fine, forme nouvelle. Le chapeau 4f »
COLLIERS plumes d'autruche très frisées, belle qualité, garnis glands passementerie, en noir, blanc, naturel et blanc, gris et blanc
En réclame, 22f » et 11f 50
FIL à machine, noir ou blanc, bonne qualité ..... Bobine de 400 yards 0f 80
HORS COURS : BOUTONS nacre pour lingerie, tailles assorties. La carte de 3 douz., 0f 90, 0f 60, 0f 30 et 0f 10
En taille de 4 et 4 1/2 seulement 0f 60
La carte de 6 douzaines
VITRAGES tulle, avec ou sans application, hauteur 2m50..... La paire 16f »
SERGE noire et marine, pour robes et costumes, largeur 110 c/m. Le mètre 12f »

PERCALE Grand choix de coloris et dispositions pour robes, corsages et jupons, largeur 80 c/m..... Le mètre 3f 25

POUR LE MÉNAGE

SAVON MINÉRAL indispensable pour l'entretien des parquets, marbres, peintures, casseroles. Le morceau de 450 grammes, ce jour 0f 30
CAFETIÈRE Personnelle en fer-blanc nickelé, conten. 1 tasse. Ce jour 4f 45
BÉBÉ tête porcelaine, perruque frisée, chemise, haut. 34 c/m. La poupée 4f 95
FOURNEAU Jouet tôle noire peinte, avec 3 pièces accessoires fer-blanc 1f 75
MARMITE ronde à anses, 10 litres, poterie de Vallauris 4f 75
SÉRIE de 5 CASSEROLES porcelaine, monture nickelée... La série 23f »
ENVELOPPES Vélo grises, toutes sections ..... 16f »
CHAMBRES à air pur Para, toutes sections ..... 7f »

Le GRAND DÉPOT de MEUBLES

Téléph. 34.97 — 116, rue Fondaudège, 116 — Téléph. 34.97

MEUBLES, SIÈGES, TENTURES

VISITER NOS MAGASINS

Livraisons par AUTOS dans toute la région

MAGASIN VERT

OCCASIONS ❖ Lundi 26 Avril 1920 ❖ OCCASIONS

Elégant Chapeau pour Dames en paille irisée, noir et nuances modes, doublé taffetas, garni beau ruban nouveauté ..... Le chapeau 34f 50

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Blouse kimono, en voile coton blanc et nuances modes, garnie col et broderie ..... La blouse 10f 95

Peignoir en belle lainette rayée toutes nuances, garni grand col et revers. Le peignoir 23f 50
Fichu Marie-Antoinette, dit mousmée, en laine très souple, toutes nuances modes, transparent blanc... La mousmée 16f 50

2 SÉRIES DE COLIFICHETS
Dépassant biais en organdi blanc, nattier, sable, rose, pour col de vestes, grande nouveauté.. Le dépassant 2f 75
Dépassant forme col, châle en organdi blanc, rose, sable, garni tulle tuyauté ..... Le col 4f 75

Serviettes hygiéniques en tissu Tétra véritable, article recommandé. Le paquet de 6 serviettes 13f 50
La ceinture s'adaptant à toutes les tailles 1f 50

Sac porte-trésor cuir anglais, serti intérieur, belle doublure, garni glace, patte au dos ..... Le sac 19f 45
Savons fins pour la toilette, marque Biette numéro 810, parfum violette. La boîte de 3 savons 3f 25

POUR MESSIEURS
Cravate à nouer, forme large, en faille unie et brochée, grand choix de dispositions et coloris ..... La cravate 2f 75
Cravate à nouer, grande forme, en beau crêpe de Chine, toutes teintes unies ..... La cravate 5f »
Cols souples, en belle toile nationale blanche, taille du 36 au 42. Les 3 cols 6f 25
Bretelles pour Messieurs, en élastique renforcé, montage mikado, qualité supérieure ..... La bretelle 4f 25

Damiers laine et coton noir et blanc, pour costumes de Printemps, largeur 100 centimètres. Recommandé .... Le mètre 9f 90
Cachemire noir, spécial pour robes et blouses, largeur 115 centimètres. Quantités limitées ..... Le mètre 13f 75
Vichy qualité supérieure, grand teint, uni, rayé, et carreaux, largeur 100 centim. Le mètre 5f 50

Exposition permanente de TRAVAUX d'ART FÉMININ
ACTUELLEMENT JOLIES CHOSES A VOIR
Tous les jours, leçons gratuites de tous ouvrages de Dames

AUX DAMES DE FRANCE

BORDEAUX — RÉCLAME du LUNDI 26 AVRIL 1920 — BORDEAUX

SUR MESURES Noire **COSTUME** tailleur, en serge pure laine, jaquette doublée soie mi-corps, noir, marine et coloris mode. Deux modèles au choix ..... Le costume 175f »
COSTUME tailleur, en serge et melton noir, marine, gris et marron, jaquette doublée mi-corps. Le tailleur 85f »
Très élégants **CHAPEAUX** tulle noir, modèles variés ..... Le chapeau 33f »
FORMES tagal picot extra-noir et nuances mode. La forme 15f 50
BLOUSE CHEMISIER en beau crêpe de Chine, garnie plis, nuances mode..... La blouse 39f 50
COMBINAISON-JUPON en beau ponge lavable, garnie deux rangs jours, en blanc, noir et teintes mode ..... La combinaison 25f 50
BLOUSE KIMONO en lainette fantaisie, jolies rayures formant gilet, boutons nacre, rayures cerise, vert, kaki, prune ..... La blouse 8f 50
Élégant **PEIGNOIR** en belle lainette fantaisie, col marin, garniture même tissu. En coloris clairs et rouges ..... Le peignoir 24f 50
TAFFETAS couleur belle qualité, pour costumes, largeur 95 centimètres ..... Le mètre 36f »
SATIN grenadine très belle qualité, pour blouses et costumes, tous coloris, largeur 100 c/m... Le mètre 25f »
RUBAN faille couleur n° 80, belle qualité, pour mode et garnitures. Le mètre 4f 60
PÈLERINES pour fillettes et garçonnets, caoutchouc beige. Longueurs;
50-55-60 — 65-70-75 — 80-85-90 — 95-100-105 — 110-115-120
22f » — 27f » — 32f » — 39f » — 45f »

JEAN-BART en paillasson suisse, bords souple, garni marine. Le Jean-Bart 3f »
En paille Canton fine ..... 7f »
DAMIER noir et blanc, apprêt laine pour blouses et robes, largeur 100 c/m ..... Le mètre 6f »
PARAPLUIE radioline, lisière ourlée, tringle petits bouts blancs, poignée dragonne, pour Dames. Le parapluie 18f »
BOTTINES lacets, vachette box-calf noir forme derby ou balmoral, doubles semelles, du 39 au 45 ..... La paire 65f »
GANTS fil fin pour Dames, 3 boutons nacre, nuances beige, gris, noir et blanc ..... La paire 2f 60
TABLIERS fantaisie pour Dames, en belle percale, toutes nuances..... Le tablier sans bavette 3f 50
Le kimono à manches. 13f »
PERLES pour ouvrages et garnitures en bois façonné, toutes nuances mode. La corde de 1m — N° 4 — N° 5 — N° 6
contenant : 120 perles — 90 perles — 80 perles
2f 60 — 3f 25
DRAPERIE fantaisie pour Costumes d'hommes, tissu belle qualité, grand choix de dispositions et coloris mode, coupe de 3 mètres à 3m20.
Première Série — Deuxième Série
Le mètre 28f » — 22f »
CALEÇONS pour Hommes, zéphir fond blanc ou fond couleur, rayures fantaisie, ceinture chevalière, boutons nacre ..... Le caleçon 9f »
CHAUSSETTES pour Messieurs, coton noir ou nuances mode ..... La paire 4f »

SAC A MAIN cuir anglais, fond Cavour, serti intérieur doublé peau, garni d'une jolie glace, poignée tout cuir, cadre métal argenté. La pièce, au choix 17f 90
GLACES cadre façon bambou verni naturel :
34×28 — 37×31 — 43×31 — 46×31
11f 50 — 13f » — 15f 50 — 18f 50
VOITURE d'ENFANTS caisse bois, peinture carrosserie, roues caoutchoutées, poignée céramique triple ..... La voiture 360f »
COUTEAUX de table lame Renaissance acier extra, manche plat, semelle palissandre, 3 rivets, modèle pouvant convenir aux hôtels et restaurants :
La demi-douzaine — La douzaine
7f 50 — 14f 50
Séries de **5 CASSEROLES** aluminium à becs, extra-fortes, queues fondues, du 12 au 30 c/m, polies, rayonnées ou mat, la série 33f »
EAU DE COLOGNE "BOUQUET D'OR", 80 degrés, marque **TIBEAULT** :
Litre — 1/2 litre — 1/4 litre — 1/8 litre
20f » — 10f 50 — 5f 60 — 3f 15
BARRE de SAVON au lait d'amandes blanc ou rose : Barre de 250 grammes environ — Barre de 500 grammes env.
1f 50 — 2f 90
SAVON "LE MAURE", garanti 72 0/0 extra pur. Le morceau de 500 grammes 2f 25
RATEAUX emmanchés, marque "BALTIMORE", acier 1er choix, fabrication soignée : 10 dents — 12 dents
Le rateau 9f 50 — 10f 50
EN VENTE AU SOUS-SOL
BROUETTES de jardiniers, côtés fixes, grande taille, cadre bois dur, roues ferrées avec frettes, article très robuste... La brouette 37f 50

NEW SCOTLAND

24, *rue Judaïque.* — *BORDEAUX*

Tout le monde a intérêt à faire ses achats à
NEW SCOTLAND
Rien que des vêtements

Gabardines Anglaises

IMPERMEABLES

DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS
Les plus élégants, les meilleurs
Les prix les plus modérés

LUNDI 26 AVRIL - VENTE RECLAME

MANTEAUX et RAGLANS DAMES et MESSIEURS 235f, 170f ET 120f
La plus grande spécialité
RIEN QUE DU VÊTEMENT IMPERMÉABLE

LOUVRE DE BORDEAUX

Soldes de Fin de Mois

LUNDI 26 AVRIL 1920

TOUS LES COUPONS et fins de coupes, restant des ventes des mois de mars et avril, en Tissus de laine, tels que : gabardine, tricotine, serge et fant. tailleur, larg. 140, 130 et 120, seront soldés en 2 lots, et vendus au rayon. Le mètre 25f et 13f 90
TOUS LES COUPONS de soieries grande larg. restant des ventes de mars et avril, seront soldés au rayon à des prix très avantageux.
COUPONS de lange de laine pour capas. Le coupon 3f 90, 3f 45 et 2f 45
LANGES laine, tout blancs, bordés ou avec filets bleus, légèrement défraichis, valeur 12f 90. 8f 90 — Gris... 5f 90
COLS empesés pour dames et enfants, belle percale blanche ou fantaisie. Le col 0f 95 et 0f 45

COUPONS MOQUETTE laine défraichis pour descentes de lit, petits tapis, marchettes, poufs, etc. Le coupon depuis 1f 95
COUPONS TISSUS d'ameublement, soie, coton, tels, que : damassés, moires, imberlines, etc., pour sièges, coussins, tapisserie, prix divers.
CES DEUX ARTICLES VENDUS AU RAYON
BLOUSES lainette fond blanc impressions foulard, col organdi, toutes teintes. La blouse 9f 90
PEIGNOIRS percale, gd col et poches, forme droite 12f 75
ECHARPES marabout doublées soie, noir, taupe, naturel. 26f
FORME breton en paille picot, coloris nouveaux. 19f »

BAS de coton noir ou cuir, av. contre, bonne qualité. La paire 5f 50
CHAPEAUX pour garçonnets et fillettes, piqué blanc, soie unie ou faut, et toutes les dispositions nouvelles. Prix unique 10f 50
Vente au premier étage
CADRES PELE-MELE pour photographies, baguette laqué blanc et or, sous verre. 51 sur 30 — 48 sur 27
9f 95 — 8f 95
POUR BUREAUX
PAPIER à lettre toilé blanc, spécial pour machine à écrire, format commercial in-4°, le paquet de 500 feuilles 9f »
PAPIER duplicateur spécial pour machine à écrire et Ronéo, format 35×22, ou 21×27, les 500 feuilles... 5f »
Articles vendus au rayon.
Nous nous chargeons des Impressions pour entêtes de lettres

MAGASIN DES GALERIES

85, 87, rue Sainte-Catherine, Bordx — J. VACHER — A côté Cinéma Saint-Projet.

Bandages à ressorts 6f, 10f, 15f, 20f — sans ressorts 15f, 20f et 25f
Ceintures élastiques, 12f, 18f, 20f
Corsets élastiques, 50f, 60f, etc.
Bas à varices..... 12f, 15f, 20f, 22f
Appareils pour chutes de matrices, varices, varicocèles, hydrocèles.
Cabinet spécial pour hommes et femmes.
Grande variété d'appareils aux prix les plus réduits.

Pastilles PARA La boîte 1f 50 — Goût délicieux, calment la toux.
PHOSPHO beef. Vin tonique 8f
CRÈME FLOROSE (P. M., 1f 50 ; G. M., 2f 50) ; (P. M., 3f 10 ; G. M., 5f 50)
ANTIGASTROSE Dervé. Cachets pour Maladies d'Estomac. La boîte 3f
Guérison surprenante des Maladies de la Peau par la
POMMADE IODUM
soit Eczémas, Démangeaisons, Acné, Seborrhée sèche ou grasse du cuir chevelu, Psoriasis, Dartres, Herpès, Prix..... 2f »
Par poste 2f 15
Borax pulvérisé ..... Le kilo 3f »
Talc ..... Le kilo 1f 20
Farine de lin ..... Le kilo 3f »
Pâtes et Pastilles. Les 125 gr. 1f 25

Avis et Attention !

LE PORC MOINS CHER

A la Grande Charcuterie du Cours Saint-Jean

Etablissements Georges BALLANGER Fils

56-58, COURS DE LA MARNE, 56-58 (ancien cours Saint-Jean)
Entrepôts situés rue Bergeon, 14-16. — Face à nos Magasins de vente

Grande Mise en Vente à Prix très réduits de
PORC entier ou par moitié ..... Le 1/2 kilo 4f 20
LARD et **ONTURE** frais..... — 3f 70

RAYON SPECIAL	1/2 kilo	SALAISONS	1/2 kilo
Porc frais	4f 90	Jambons extra	3f 85
Ventrèche fraîche	4f 75	Lard salé	2f 30
Saucisse pur porc	5f 10	Ventrèche salée	3f 10
Graisse pur porc garantie	4f 10	Saucisson supérieu	5f 90

Expéditions sur toutes directions.

Maison la plus importante de la Région

Mêmes prix pour le Dépôt de Salaisons à Castelnau-de-Médoc, Maison Poussard

---

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait.

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles, et y développera les maladies les plus pénibles : **Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestin, des Nerfs, etc.**

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total : 6 fr.; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis).

Saint-Ouen, Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Alger
Tissages et Usines 37, r. de Viarmes — 25, r. St-Remi — 18, r. du Plat — 91, r. République — 7, r. Warnier

TENTES STORES PLISSON

PLISSON

BORDEAUX, 25, rue Saint-Remi
Téléph. 46-07

Demandez le CATALOGUE PLISSON, gratis et franco, qui contient aussi les Toiles, Sacs pour Grains, etc.

N'ACHETEZ PAS DE CORSET avant d'avoir vu les **CORSETS L. D.** brevetés, 143, rue Sainte-Catherine, Bordeaux

---

TALONS TOURNANTS ET FIXES — SEMELLES ET PATINS
ADELINE, Clermont-Ferrand
CONCESSIONNAIRE POUR LE SUD-OUEST :
MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC
12, rue des Piliers-de-Tutelle, 12, Bordeaux

IMPERMÉABLES GABARDINES

MESSIEURS - DAMES - ENFANTS

69 & 71, c. Pasteur — **FARET** — BORDEAUX

MEUBLES — MEUBLES

AU BUCHERON

59-61, Cours d'Albret. — BORDEAUX

Le plus grand choix de tous meubles **Neufs et d'Occasions** *provenant directement de nos Comptoirs d'Achats à Paris.*

LIVRAISON FRANCO A DOMICILE PAR AUTOS

LES FILS DE L. CARTAU & Cie

Téléph. 36.75 — Fabricants de Meubles — Téléph. 36.75

GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES

Anciens et Modernes

OCCASIONS

Usine : 36, rue de l'Ecole-Normale, 36, à CAUDÉRAN
Visiter nos Magasins :
25 et 28, rue Judaïque. — 20, rue Saint-Etienne.
10-12-14-16, rue du Mirail. — 2, rue de la Concorde.
PRIX EXCEPTIONNELS

MAGNETO 200 magnétos neuves et occasion, éclairage et fournitures. P. PETIT, seul spécialiste à BORDEAUX, 18 bis, cours Victor-Hugo.

PHOTOGRAPHIE D'ART ET INDUSTRIELLE
ANDRÉ ESQUIRO
136, Rue Ste Catherine, BORDEAUX
MATÉRIEL SPÉCIAL
pour Vues d'Usines, Fabriques, Machines, Photos pour Catalogues, Reproductions de Documents, etc...
HOME-PHOTO
Exposition Permanente de Portraits d'Art

MOBILIERS ÉLÉGANTS

31-33, cours Georges-Clemenceau, 31-33
Bordeaux (ancien cours Tourny) Bordeaux

GRAND CHOIX

de Salles à manger, Chambres à coucher, Salons, Cabinets de travail, Petits meubles, Lustres, Marbres
INTROUVABLES AILLEURS
et vendus bien au-dessous de leur valeur
Livraison par auto dans toute la Région

ACCORDÉONS
Violons, Mandolines et tous instruments
Tarif 1.50
BENAZET
fabricant
16, r. des Trois-Portes, Paris.

A RETENIR

34.17

Numéro Téléphonique ne figurant pas sur l'Annuaire

DEMÉNAGEMENTS EMBALLAGES GARDE-MEUBLES

LABORDE Frères

Adresse unique :
23, place Pey-Berland, Bdx

Voitures automobiles capitonnées de 21 et 25 mètres cubes; dispositif spécial permettant d'attacher à l'arrière 4 m. cubes en plus, revenant à vide de ROYAN, COGNAC, CHALAIS, LANGON, ARCACHON, allant à vide à PERIGUEUX, SARLAT, SAINTE-FOY-LA-GRANDE, BERGERAC. Cadres capitonnés revent Paris.

L'ANTIEPILEPTIQUE

du Dr Charles SENAUX

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris
GUERIT
L'EPILEPSIE
et TOUTES les MALADIES du SYSTEME NERVEUX

Essayez-le... Vous aurez une amélioration rapide.
Continuez-le... Vous obtiendrez la guérison.
Frit : 9 fr. 90, plus port et emballage
Laboratoire du Dr SENAUX, 5, rue de Belfort, Rennes (I.-et-V.).

TEINTURES NETTOYAGES à SEC, APPRETS, etc
USINE LATASTE
TÉLÉP. 1837
Administration, Laboratoire, Ateliers 1 et 3, Rue LESCURE et 85, Boul. Ant.-Gautier. BORDEAUX

Baume Tue-Nerf Miriga

Guérison infaillible, instantanée, radicale des **MAUX DE DENTS**
Attention ! C'est la seule préparation guérissant d'une façon définitive.
Prix 4 fr. 25 ttes pharmacies
Env. Fco contre 4.50 adres. à P. GIRAUD, Phn, 425, Gde Rue, LYON-OULLINS

Progrès Dentaire
Soins
DENTIER 75f
Opérations sans douleurs
38, Allées de Tourny

PETIT-PARIS

Bordeaux — Occasions du LUNDI 26 AVRIL 1920 — Bordeaux

Jolie **BLOUSE** mousseline, rayures fantaisie, disposition de biais faisant garniture, deux poches et boutons, nuances assorties. Occasion, Lundi, la blouse 8f 90
Elégant **PEIGNOIR** kimono, très bon crépon lavable, garniture ton opposé, superbes motifs brodés plumetis. Existe en toutes teintes fines. Valeur 39f. En profiter, le peignoir 29f »
COMBINAISON batiste, rayures et dessins fantaisie couleur, forme empire, bas de jupe et haut de corsage, disposition à jours, coloris très variés. Lundi, la combinaison 12f 75

1re COMMUNION
Grand choix de **TOILETTES** 1re COMMUNION mousseline anglaise, belle qualité, modèles riches et très variés à :
65f, 58f, 53f, 38f 75, 35f 25 et 24f »
Assortiment complet en **Lingerie, Chemises, Pantalons, Combinaisons, Jupons, Cache-Corset, Bas, Aumônières, Bonnets, Couronnes, Brassards, Chapelets, Médailles et tous Accessoires de 1re COMMUNION.**

AU RAYON DE LAYETTES
LANGES molleton blanc pure laine, grande taille, pour mailloter, article chaud, valeur 14f. Sans précédent, Lundi, au Petit Paris, le lange 10f 90
SERGE et BURE DE LAINE haute nouveauté de la saison, en toutes teintes mode, largeur 130 c/m. Occasion à saisir, le mètre, 22f 75 et 29f »
SERGE et GABARDINE, en noir seulement, larg. 110 c/m.. Le mètre, 10f 50 et 14f 75
MOUCHOIRS ourlés, vignettes couleurs. Occasion, la douzaine 6f 75
NAPPAGE et SERVIETTES au mètre, damiers fantaisies. Se fait en rouge et blanc, bleu et blanc, or et blanc et vert et blanc. Largeur 140 c/m — 70 c/m
Le mètre 15f 75 — 7f 90
BAS pour Dames, noir grand teint sur jumel, maille demi-fine, extra souple ..... La paire 2f 80
NOTA. — Vente maxima, 6 paires.
CHAUSSETTES pour Hommes, dispositions fantaisies, tissées Jacquard sur fonds mode..... Unique, toutes tailles, la paire 4f 90
NOTA. — Vente maxima, 6 paires.
CRAVATES Mise en vente de nos toutes dernières créations, modèles exclusifs :
Tissu uni — Tissu fantaisie
Régate..... 2f 45 — 3f 50
Cravates larges à nouer 3f 90 — 5f 75
COLS SOUPLES Deux séries tranité Royal blanc ou rayure fantaisie, tous coloris sur fond blanc, "Fabrication supérieure". Unique, au choix, l'un 1f 95
Vente maxima, 6 cols.

A SAINT-PROJET

82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (Place Saint-Projet)

Belles **FORMES** nouvelles en très beau tagal, toutes nuances mode et noir 9f 95
Nos jolies Séries de **CHAPEAUX** pr fillettes en tagal, paille d'Italie et riz ..... 7f 95, 6f 95 et 4f 95
Pr garnitures : Beaux **PIQUETS** de Merises, très fournis 1f 25
PAILLES PAILLASSON très brillantes, toutes teintes mode ..... La pièce de 9/10 mètres 4f 95
RAYON de LAYETTES : Nos Pèlerines et Robes de baptême en tissu pure laine, doubl. flanelle, garn. dentelle Irlande, depuis 39f »
Grand Assortiment de **CHAPEAUX** en toile et piqué, pour dames, fillettes et enfants, Coiffures en tous genres.
Robes en tulle et broderie. Costumes en tricot pr garçonnets et fillettes, etc. — Prix sans concurrence.

POLICE Gle PRIVEE ENQUETES EN TOUS PAYS
Ag. DE VERTORY
Ex-Fre Sûreté, Dr droit, Dme, 24, r. Rohan, Bdx